



# Panorama de la vie associative à Nanterre

Rapport d'enquête de l'observatoire local de la vie associative à Nanterre  
Février 2023

Démarche accompagnée par



# Sommaire

Partie I : Avant-propos .....	5
<b>Édito de la ville de Nanterre</b> .....	<b>5</b>
<b>Édito du Réseau National des Maisons des Associations</b> .....	<b>5</b>
Observer pour agir ensemble.....	5
<b>La démarche d’Observation Locale de la Vie Associative (OLVA)</b> .....	<b>6</b>
Les origines de la démarche OLVA .....	6
Les enjeux et objectifs de la démarche OLVA .....	6
<b>L’OLVA à Nanterre</b> .....	<b>6</b>
<b>Les objectifs de l’OLVA à Nanterre</b> .....	<b>7</b>
PARTIE II : La méthodologie d’enquête .....	8
<b>Indicateurs d’enquête diffusion et sources</b> .....	<b>8</b>
Le choix d’une diffusion large .....	8
Le questionnaire .....	8
Les sources .....	8
<b>L’échantillon collecté et traitements</b> .....	<b>9</b>
L’échantillon collecté .....	9
Les traitements effectués sur la base de données .....	9
Redressements des données .....	9
Le secteur d’activité, une donnée clef.....	9
PARTIE III : le territoire étudié .....	12
<b>Portrait du territoire</b> .....	<b>12</b>
PARTIE IV : le tissu associatif de Nanterre .....	13
<b>Les associations actives et créations d’associations</b> .....	<b>13</b>
<b>Le profil des associations</b> .....	<b>16</b>
Année de création.....	16
Aire d’intervention .....	16
Quartier d’intervention .....	17
Focus sur les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.....	18
Appartenance à un réseau.....	19
L’objet des associations .....	21
<b>Les membres de l’association</b> .....	<b>22</b>
Les adhérents.....	22

Les bénéficiaires.....	23
Les bénévoles .....	23
Le poids du bénévolat associatif .....	25
La gouvernance des associations.....	25
Les modes de gouvernance .....	26
Les conseils d'administration.....	26
<b>Profil des dirigeants .....</b>	<b>27</b>
<b>Les moyens des associations .....</b>	<b>30</b>
L'emploi salarié.....	30
Les chiffres clés de l'emploi associatif à Nanterre.....	31
Taille des établissements .....	31
L'emploi associatif dans les principaux secteurs d'activité .....	32
Caractéristiques de l'emploi associatif.....	32
Les difficultés de recrutement .....	48
Les financements .....	33
Le montant des comptes .....	33
La forme des budgets associatifs.....	35
Origine des financements publics .....	36
Les locaux .....	37
<b>Les impacts de la crise sanitaire.....</b>	<b>38</b>
Impacts au cours de la crise.....	39
Impacts suite à la crise .....	40
<b>Les difficultés et besoins des associations.....</b>	<b>42</b>
Les principaux besoins exprimés .....	42
Le manque de bénévoles et les difficultés de renouvellement des gouvernances.....	44
<b>La transition écologique.....</b>	<b>48</b>
L'intervention et l'animation autour de la transition écologique .....	49
<b>La lutte contre les discriminations.....</b>	<b>50</b>
<b>La relation entre les associations et la ville de Nanterre.....</b>	<b>52</b>
Conclusion.....	55
Annexes .....	56
<b>Le questionnaire d'enquête .....</b>	<b>56</b>
<b>La nomenclature des secteurs d'activité .....</b>	<b>67</b>

# Partie I : Avant-propos

## Édito de la ville de Nanterre

Edito du Maire de NANTERRE

## Édito du Réseau National des Maisons des Associations

### Observer pour agir ensemble

Malgré d'importants progrès au plan national, la connaissance de la vie associative à l'échelle locale reste encore très lacunaire. La démarche d'observation locale de la vie associative, développée par le Réseau National des Maisons des Associations depuis 2006, part du constat de l'absence, ou tout au moins du caractère très disparate, des données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local. A tel point que le discours tenu sur les associations est parfois en décalage avec la réalité rencontrée sur le terrain. Il est donc nécessaire de disposer de connaissances précises et actualisées sur la structuration et les besoins des associations. Il faut se donner de bons outils pour agir !

C'est pourquoi le réseau a développé en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, la méthodologie OLVA, d'observation locale de la vie associative. Elle s'appuie sur une enquête de proximité auprès des associations du territoire. Applicable au niveau local, elle permet de comparer les données obtenues sur le territoire à celles obtenues au niveau national ou sur d'autres territoires ayant mis en place des observatoires locaux. Cela permet de mesurer les spécificités du tissu associatif et d'adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement, ou encore d'évaluer les politiques publiques mises en place.

Ainsi les observatoires locaux de la vie associative produisent des connaissances locales sur le tissu associatif, mais ils sont aussi un outil d'interconnaissance et de partage. En effet, les OLVA associent largement les acteurs concernés par le fait associatif sur le territoire, acteurs associatifs et institutionnels, chefs de service, élus, têtes de réseau, chercheurs, étudiants... Ce croisement de regards sur les enjeux du tissu associatif local fait naître des dynamiques locales entre les acteurs de la vie associative entre eux et avec leurs partenaires. L'observation locale partagée n'est donc pas une fin en soi, mais le début d'un long processus vertueux de co-construction entre les parties prenantes au service du développement de la vie associative sur le territoire.

*Loreline Vidal, administratrice du RNMA*

# **La démarche d'Observation Locale de la Vie Associative (OLVA)**

## **Les origines de la démarche OLVA**

La démarche d'observation locale de la vie associative part du constat de l'absence - ou, tout au moins, du caractère très disparate des données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local. Or, les moyens d'analyser le tissu associatif local sont très restreints et les données publiques très rares. Ce manque de connaissance sur les réalités de la structuration des tissus associatifs locaux limite la capacité des acteurs concernés par la vie associative à répondre aux enjeux et besoins. Il était donc nécessaire de développer des outils permettant de disposer de connaissances locales, précises et actualisées pour encourager l'action. C'est pourquoi le réseau national des Maisons des Associations a développé en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, la méthodologie OLVA, d'observation locale de la vie associative. Cette méthodologie s'appuie sur une enquête de proximité auprès des associations du territoire qui permet de mesurer les spécificités de son tissu associatif et d'adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement.

## **Les enjeux et objectifs de la démarche OLVA**

« Observer pour agir », telle est l'ambition de la démarche OLVA. Elle vise à construire une connaissance des réalités locales, mais celle-ci n'a de sens que si elle mène à l'action. La matière collectée via l'observation a vocation à être partagée et mise en débat localement entre les acteurs concernés du territoire pour co-construire les réponses adaptées aux enjeux exprimés dans l'enquête.

La démarche OLVA permet de :

- Construire une connaissance des réalités du secteur associatif local et de repérer ses spécificités
- Identifier les besoins et attentes des associations du territoire
- Aider la décision des acteurs de l'appui à la vie associative (collectivités, point d'appui à la vie associative, têtes de réseaux, fédérations...) et de co-construire un plan d'actions en faveur du développement du secteur
- Communiquer sur l'image du secteur à partir de données objectivées
- Structurer et d'aider à la qualification des acteurs locaux du soutien à la vie associative
- Mettre en débat les enjeux de la vie associative locale
- Évaluer l'impact des actions de soutien à la vie associative menées

## **L'OLVA à Nanterre**

Lors du mandat dernier, la collectivité a souhaité mieux connaître le tissu associatif de la ville et notamment, mieux appréhender fonctionnement des associations par politique publique et par quartier. A la suite de la suppression des emplois aidés, la ville a souhaité disposer d'un instrument permettant de mesurer l'impact de ce type d'évolution sur le monde associatif. Enfin, à l'occasion du travail sur la journée mondiale du bénévolat, la ville a identifié la nécessité d'approfondir la connaissance du bénévolat à Nanterre. En effet, aucun état comparatif avec d'autres villes ou avec l'échelon national n'a pu être fait.

A partir de ces constats, la Ville a décidé de renforcer ses outils de connaissance sur l'état des associations à l'échelle de la ville. Il a donc été décidé d'en faire un engagement fort sur ce mandat et de lancer une démarche globale d'observation des associations à l'échelle locale dite « OLVA ».

## **Les objectifs de l'OLVA à Nanterre**

L'observatoire local de la vie associative de Nanterre a pour objectifs de :

- Développer une connaissance approfondie du tissu associatif de la ville
- Etablir un état des lieux des besoins actuels et à venir des associations du territoire, dans une approche globale des associations (tous secteurs et tous quartiers confondus)
- Disposer de connaissances permettant de construire des réponses adaptées aux enjeux des associations
- Renforcer les liens entre la ville et les associations et mettre en lumière leurs richesses
- Donner à voir l'intérêt porté par la ville aux associations

# **PARTIE II : La méthodologie d'enquête**

## **Indicateurs d'enquête diffusion et sources**

### **Le choix d'une diffusion large**

Les faibles connaissances sur la structuration du tissu associatif du territoire ne permettent pas la constitution d'un panel sur lequel nous pourrions étudier les comportements des associations. Nous avons donc fait le choix d'une collecte la plus large et diversifiée possible sur laquelle des redressements ont été effectués (« corrections » de l'échantillon pour le rendre plus représentatif – cf. Redressement de données à partir de caractéristiques connues du tissu associatif, en l'occurrence le recours à l'emploi).

L'enquête a été diffusée du 24/09/2021 au 30/03/2022 à partir de questionnaires en ligne et en version papier. Le service vie associative a aussi réalisé des relances téléphoniques auprès des associations afin d'obtenir plus de réponses.

### **Le questionnaire**

Le questionnaire se base sur le tronc commun composé de 5 parties : profil des associations, les membres (adhérents, bénévoles, dirigeants), les moyens (financements, ressources humaines, locaux), l'impact de la crise COVID et les perspectives et besoins.

Nanterre a choisi d'ajouter des questions supplémentaires sur la transition écologique, la lutte contre toutes formes de discrimination et des questions sur les relations entre la ville et les associations.

### **Les sources**

Les principales sources de données de ce rapport d'enquête sont les données collectées par l'enquête OLVA. D'autres données ont également été mobilisées : les données INSEE Flores de 2019 sur l'emploi associatif ; les données du Répertoire National des Associations (RNA) pour estimer le nombre de créations d'associations sur le territoire ; les travaux réalisés par Recherche et Solidarité sur les créations d'associations au niveau du département et de la région ; et le répertoire de la population 2019.

Tout au long de ce rapport nous réalisons quelques comparaisons entre les résultats produits par le Paysage Associatif français<sup>1</sup> et l'enquête OLVA, afin de tester les résultats nationaux et locaux et identifier les spécificités territoriales.

Néanmoins il est important de souligner que la présente enquête et le Paysage Associatif Français présentent un décalage concernant l'année de collecte de données, ainsi que des

---

<sup>1</sup> Tchernonog, V. Prouteau, L. et al., (2019). *Le paysage associatif français*. Mesures et évolutions. et al., préface d'Hugues Sibille, Juris/Dalloz, RECMA 2019/4 (N° 354).

différences de traitement de données. Ainsi, les comparaisons entre les deux enquêtes sont présentées à titre indicatif.

## **L'échantillon collecté et traitements**

### **L'échantillon collecté**

La diffusion de l'enquête a permis de collecter 330 questionnaires à l'échelle de Nanterre. Suite au travail de nettoyage des questionnaires non exploitables, nous comptons 301 questionnaires exploitables. L'enquête s'adresse aux associations qui ont une action sur Nanterre. Ce qui constitue un échantillon solide et fiable pour l'analyse.

### **Les traitements effectués sur la base de données**

Nettoyage de la base :

- Suppression des doublons et questionnaires très incomplets
- Contrôles de cohérence pour repérer les erreurs de saisie (exemple budgets / nb salariés), correction des variables atypiques
- Recodage des secteurs d'activité (voir encadré)

### **Redressements des données**

Le redressement de l'échantillon collecté a pour objectif d'en améliorer la représentativité par rapport à la population étudiée. Il permet d'appliquer des pondérations aux réponses des interrogés pour « corriger » les groupes sous ou sur représentés. Autrement dit, nous nous basons sur les données sur l'emploi associatif (INSEE) ; les données sur la création des associations au niveau national, régional (Recherche et Solidarités) et local (RNMA) et la population (INSEE) pour faire une estimation du nombre d'associations sur le territoire. Ensuite, nous faisons une pondération pour arriver au pourcentage d'associations employeuses et sans salarié sur le territoire. Il est important de souligner que les moyennes ne sont pas redressées.

#### *Redressements sur l'emploi à partir des données INSEE.*

	<b>Employeuses</b>	<b>Sans salarié</b>	<b>Non-réponse</b>	<b>Ensemble</b>
<b>Echantillon collecté</b>	101	194	6	301
<b>Echantillon redressé</b>	30	271		301

### **Le secteur d'activité, une donnée clef**

Les secteurs d'activité des associations sont un élément clef pour comprendre la structuration d'un tissu associatif. En effet, le secteur d'activité détermine fortement l'action des associations, leur modèle économique, leur rapport aux pouvoirs publics, etc. Néanmoins, la classification est un exercice complexe, notamment du fait de la pluriactivité de beaucoup d'associations. Pour assurer une homogénéité de chaque secteur, nous avons procédé au recodage des secteurs d'activité de chaque association à partir de leur objet.



Pour l'enquête, nous utilisons une nomenclature en 11 secteurs d'activité (cf. Tab. 1) qui peut être agrégé en 8 secteurs pour les besoins de l'analyse<sup>2</sup>.

Nous avons également choisi de ne pas redresser l'échantillon sur la base des secteurs d'activité. En effet, sans connaissances précises de la répartition des associations par secteur d'activité à l'échelle locale, nous aurions dû utiliser la répartition nationale. Nous avons préféré nous appuyer sur la collecte effectuée par les acteurs locaux pour l'analyse. Cela permet de préserver les spécificités locales. En revanche, les éventuels biais de diffusion n'ont pas été corrigés, il faut donc en tenir compte dans la lecture des résultats.

**Tab. 1. Répartition des associations par secteur d'activité selon le recours à l'emploi à Nanterre**

	<b>Employeuses</b>	<b>Sans salarié</b>	<b>Ensemble des associations</b>
Action de solidarité et humanitaire	12%	18%	17%
Action sociale	19%	7%	8%
Santé	5%	2%	3%
Opinion, défense des droits et causes	5%	12%	11%
Loisirs	3%	11%	10%
Education, formation, insertion	12%	6%	6%
Sport	12%	11%	11%
Culture	24%	23%	24%
Défense des intérêts économiques	4%	2%	2%
Vie et développement local	2%	3%	3%
Environnement	2%	5%	5%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

<sup>2</sup> Cf. la nomenclature en annexe.

**Tab. 2. Répartition des associations par secteur d'activité selon la nomenclature du Paysage Associatif Français**

	Nanterre	Territoire national
Action de solidarité et humanitaire	17 %	4%
Action sociale /Santé	10 %	10%
Défense des droits et causes	17 %	12%
Loisirs	10 %	21%
Education, formation, insertion	6 %	3%
Sport	11 %	24%
Culture	24 %	23%
Gestion des services économiques et développement local	5 %	3%
Total	100 %	100%

L'échantillon collecté à Nanterre présente nécessairement des différences par rapport aux données nationales. Ces différences tiennent à la fois aux spécificités du tissu associatif nanterrien, mais également aux biais de collecte qui peuvent influencer la lecture des résultats de l'enquête.

Les associations de solidarité et humanitaire sont fortement représentées à Nanterre, elles représentent 17% des associations contre seulement 4% à l'échelle nationale. Nanterre est une ville riche de la diversité d'origine de ses habitants qui s'y sont installés depuis de nombreuses décennies en gardant un lien fort avec leurs pays et villes d'origine avec lesquels ils développent des projets de solidarité souvent en partenariat avec des associations relais dans les pays concernés. Ce constat pourrait en partie expliquer la forte des associations de solidarité et humanitaire sur le territoire.

Il en va de même pour les associations de défenses des droits et des causes qui sont mieux représentés à Nanterre qu'à l'échelle nationale.

Au contraire, le secteur sportif est moins représenté sur la Ville qu'au niveau national. Ceci pourrait, notamment, s'expliquer par le fait qu'à Nanterre, l'association l'Entente Sportive Nanterrienne concentre 43 sections sportives et plus de 10 000 adhérents.

Le secteur de la culture est le plus représenté à Nanterre. Il compte 24% des associations de la ville, chiffre très proche des statistiques nationales (23%). Les secteurs de la culture et de l'action sociale sont ceux qui comptent le plus d'associations employeuses, respectivement 24% et 19% des associations de la ville.

## **PARTIE III : le territoire étudié**

### **Portrait du territoire**

Nanterre, ville préfecture des Hauts-de-Seine, accueille 96 402 habitants en 2020, soit la 6ème commune la plus peuplée d'Ile-de-France (source : Insee, Populations légales qui entrent en vigueur le 1er janvier 2023). Entre 2010 et 2020, sa population a augmenté de 6% (source : Insee, Recensement). C'est du côté du solde naturel, la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès, que s'explique aujourd'hui la croissance démographique nanterrienne. Comme la grande majorité des communes de la métropole, Nanterre reste marquée par un solde migratoire très légèrement négatif et ce malgré le rythme de livraison de logements importants ces dernières années à Nanterre.

La ville se compose de dix quartiers. Un onzième, le quartier des Groues, est en cours de construction et devrait accueillir 10 000 nouveaux Nanterriens d'ici 2026. Cinq quartiers ont été identifiés comme prioritaires – quartiers politique de la ville ou quartiers en reconquête républicaine (QPV/QRR). En outre, le contrat de ville est en cours d'évaluation et de renouvellement.

Avec un total de plus de 85 000 emplois en 2019 selon l'Insee, la ville de Nanterre est un des pôles majeurs d'activité de la région Ile-de-France. Elle est également un des principaux sites de développement économique aux abords immédiats du premier pôle d'affaires européen, La Défense. Elle représente le premier vivier d'emplois après Paris.

Si la ville, pôle d'emploi régional majeur, accueille 50% de cadres, de professions intermédiaires et de commerçants-artisans, et 50% d'ouvriers et employés, elle reste toujours populaire avec 21% de ménages vivant sous le seuil de pauvreté en 2019 selon l'Insee (contre 16% en Ile-de-France et 15% en France métropolitaine).

Attractive pour des ménages aux revenus élevés, Nanterre continue à pleinement assurer son rôle d'accueil des ménages populaires, y compris les plus vulnérables, en particulier au sein du logement social et au sein de l'offre d'hébergement présente sur Nanterre.

Alors que la ville n'échappe pas au phénomène de vieillissement, Nanterre reste une ville jeune, à l'inverse de son environnement proche ; 43% de sa population a moins de 30 ans en 2019 selon l'Insee, contre 39% dans la métropole du Grand Paris.

Nanterre est également une ville universitaire. L'Université Paris-Nanterre accueille près de 35000 étudiants.

## PARTIE IV : le tissu associatif de Nanterre

### Les associations actives et créations d'associations

#### Encadré méthodologique : l'estimation du nombre d'associations

La mesure du nombre d'associations actives d'un territoire est un exercice complexe. En effet, les associations déclarent leur création, cependant, dans de nombreux cas, elles ne déclarent pas leur dissolution. Ce qui rend difficile la mesure du stock d'associations d'un territoire qui doit alors être estimé. L'estimation présentée s'appuie sur le nombre d'associations employeuses et la population du territoire pour estimer le nombre d'associations actives.

**Tab. 3. Comparaison des données sur les associations à Nanterre et sur les échelles de territoires supérieures**

	Nanterre	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
<b>Estimation du nombre d'associations actives<sup>3</sup></b>	1 800	23 000	220 000
<b>Nombre de création d'associations<sup>4</sup></b>	131	1 583	14 338
<b>Nombre d'associations employeuses<sup>5</sup></b>	177	2 557	25 268
Population <sup>6</sup>	96 402	1 626 213	12 271 794
<b>Estimation du nombre d'associations active pour 1000 habitants</b>	18,6	14,2	18,0
<b>Nombre de création d'associations pour 10 000 habitants</b>	13,5	9,8	11,7
<b>Part d'associations employeuses</b>	9,8%	11,1%	11,5%

<sup>3</sup> Source : Estimation RNMA et Recherche et solidarité « Repères et chiffres clés » 2021.

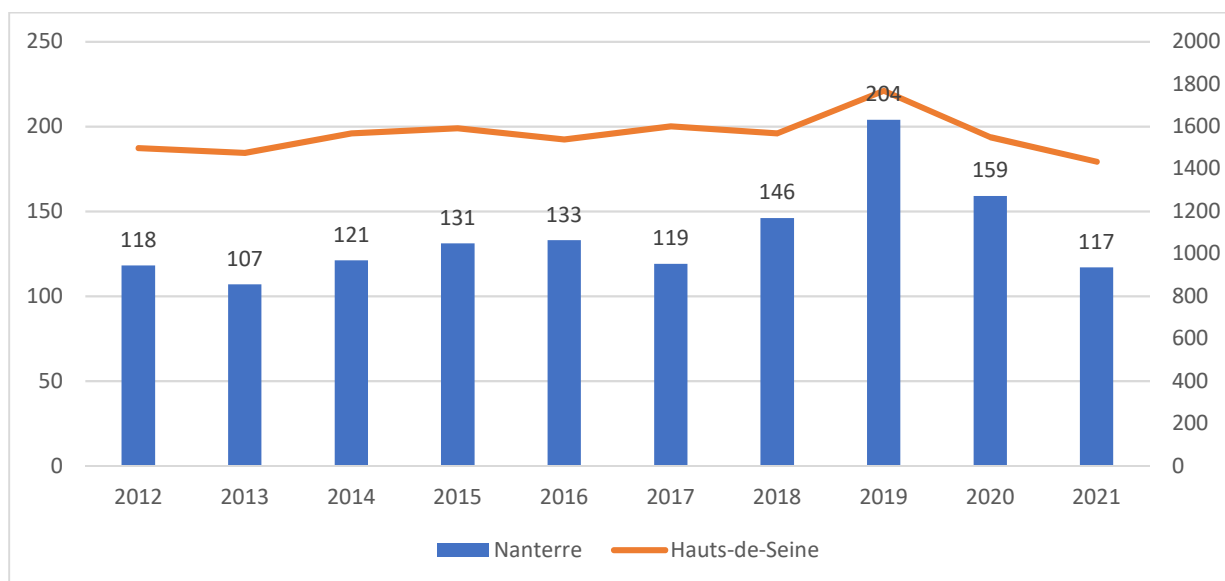
<sup>4</sup> Source : RNA 2019

<sup>5</sup> Source : Insee FLORES 2019

<sup>6</sup> Source : INSEE RP 2020

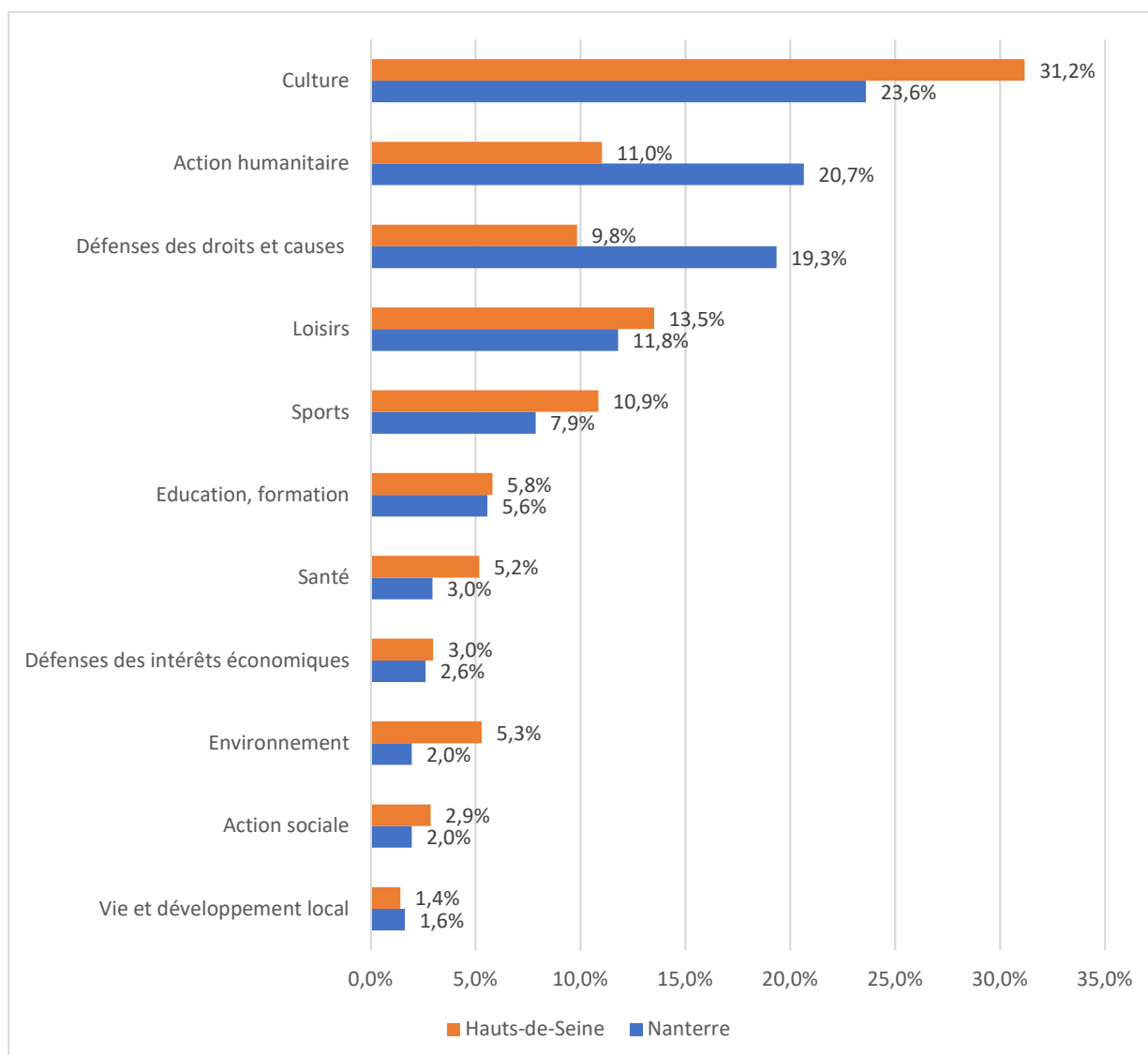
La ville de Nanterre compte environ 1 800 associations actives, dont 177 associations employeuses. Notons que la densité associative est plus élevée à Nanterre que sur le département des Hauts-de-Seine et comparable à la moyenne régionale. Il se crée, en moyenne sur les 10 dernières années, 131 nouvelles associations. Ce qui atteste d'une forte dynamique de création sur la Ville, plus élevé qu'au niveau départemental et régional, et donc d'un fort taux de renouvellement du secteur.

**Tab. 4. Evolution des créations d'associations à Nanterre et dans les Hauts-de-Seine**



La moyenne de création d'associations sur les 10 dernières années est de 131 associations.

**Tab. 5. Répartition des créations d'associations par secteur à Nanterre et dans les Hauts-de-Seine**

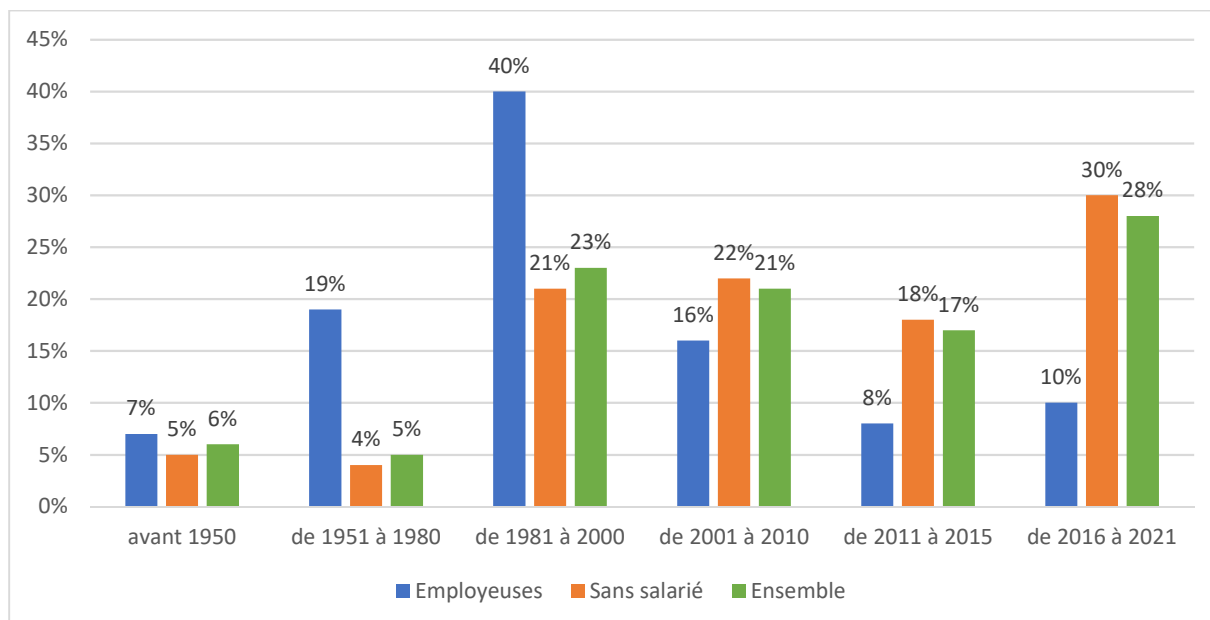


Le secteur culturel est celui dans lequel se crée le plus d'associations, bien qu'à Nanterre le phénomène soit moins marqué qu'à l'échelle départementale. En revanche Nanterre se distingue par des taux de créations importants dans les secteurs de l'action humanitaire et de la défense des droits et des causes.

# Le profil des associations

## Année de création

**Tab. 6. Année de création des associations**

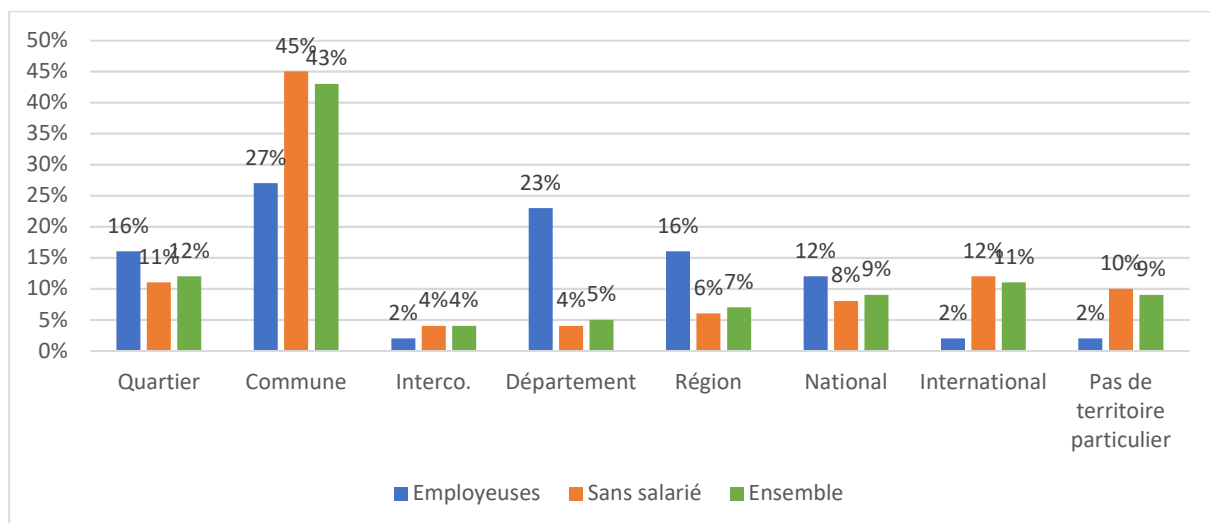


*Lecture : 28% des associations ont été créées entre 2016 et 2021.*

Le tissu associatif de la ville est relativement jeune avec 45% des associations qui se sont créées après 2010, dont 28% entre 2016 et 2021. Cette jeunesse des associations du territoire est largement le fait des associations sans salarié. Toutefois, le territoire bénéficie d'associations solidement ancrées avec plus du tiers des associations nées avant les années 2000. Ce qui est le cas pour près des deux tiers des associations employeuses.

## Aire d'intervention

**Tab. 7. Aire d'intervention des associations selon le recours à l'emploi**



La commune est l'aire d'intervention privilégiée d'une majorité d'associations avec 60% d'entre elles qui interviennent à l'échelle de la ville de Nanterre ou d'un de ses quartiers. Les associations employeuses ont plus tendance à agir des échelles territoriales plus importantes, souvent en lien avec les financements qu'elles obtiennent. 41% des associations employeuses agissent à l'échelle départementale, régionale ou nationale. Les secteurs de l'action sociale et de la santé sont les plus représentés au niveau du département.

## Quartier d'intervention

### Nanterre, une construction par quartier

Les secteurs loisirs et défense de droits et de causes ont comme aire d'intervention principale le quartier. Cela pourrait s'expliquer par l'histoire de la ville et l'implantation de ses industries qui vont conditionner la création des différents quartiers. Les ouvriers vont se loger autour de leur lieu de travail et créer des comités de quartiers qui vont par la suite se créer sous forme associative. L'ADN de Nanterre vient de ses quartiers qui l'ont emporté sur le centre-ville en 1935. A partir de 1973, l'officialisation des conseils et présidents des conseils de quartiers vont construire les territoires que nous connaissons aujourd'hui. Puis, c'est en 1996 que naît la direction de la vie des quartiers dont les objectifs étaient d'animer l'ensemble des quartiers avec les habitants et de développer leur pouvoir d'agir.

**Tab. 8. Répartition des associations selon leurs quartiers d'intervention**

Centre	26 %
République	9 %
Université	17 %
Parc Nord	13 %
Parc Sud	18 %
Chemin de l'Île	19 %
Petit Nanterre	13 %
Plateau Mont-Valérien	13 %
La Boule Champs Pierreux	7 %
Vieux Pont Sainte-Geneviève	10 %
Les Groues	5 %
Pas de quartier en particulier	41 %

*Une association peut agir sur plusieurs quartiers. Le total des réponses dépasse donc les 100%*

La majorité des associations ont déclaré ne pas intervenir sur un quartier en particulier. Pour 26% des associations, le centre reste le premier quartier d'intervention.



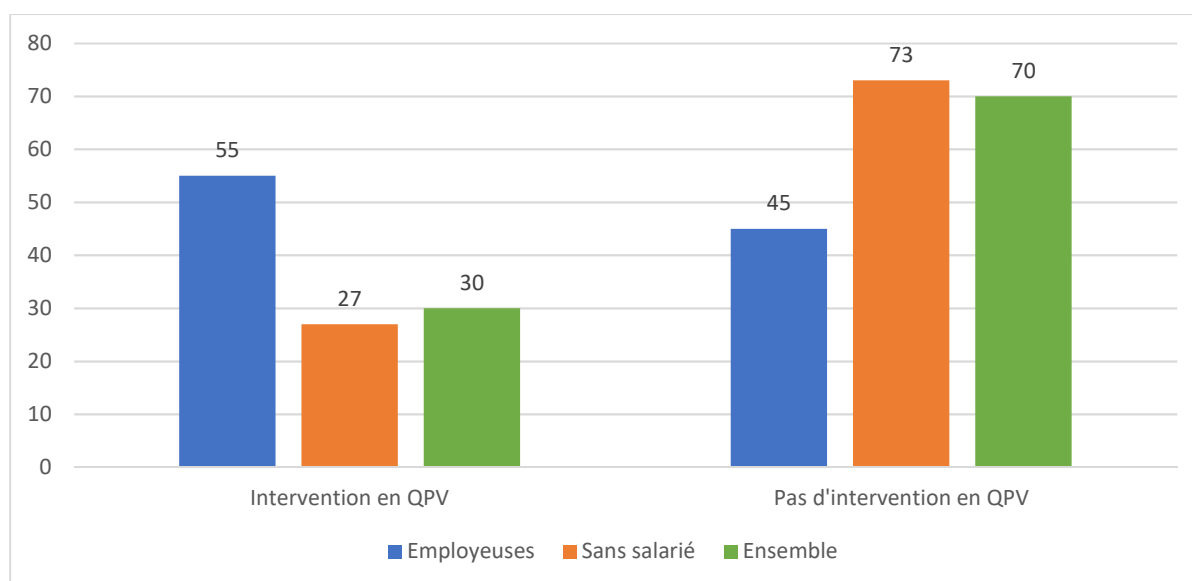
## Focus sur les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par l'Agence Nationale de la cohésion des territoires (ANCT)<sup>7</sup>.

La politique de la ville porte deux ambitions fortes : la réduction des écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants, en luttant notamment contre toute forme de discrimination. Elle dispose aussi de moyens d'intervention spécifiques pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants des quartiers défavorisés<sup>8</sup>.

Sur le territoire de l'EPT Paris Ouest la Défense, la Ville de Nanterre occupe une place particulière. En effet, sur le territoire de l'EPT, 4 quartiers ont été définis comme prioritaires au titre de la politique de la ville : Parc sud, Petit-Nanterre, Université, Chemin de l'Ile. En 2018, la part de la population de la commune de Nanterre relevant de la géographie prioritaire représente 31% de la population communale.

**Tab. 9. Part des associations qui interviennent en QPV**



*Il convient de bien distinguer les associations domiciliées en QPV (dont le siège social est en QPV) et celles qui interviennent en QPV (dont au moins une partie des actions menées est en QPV).*

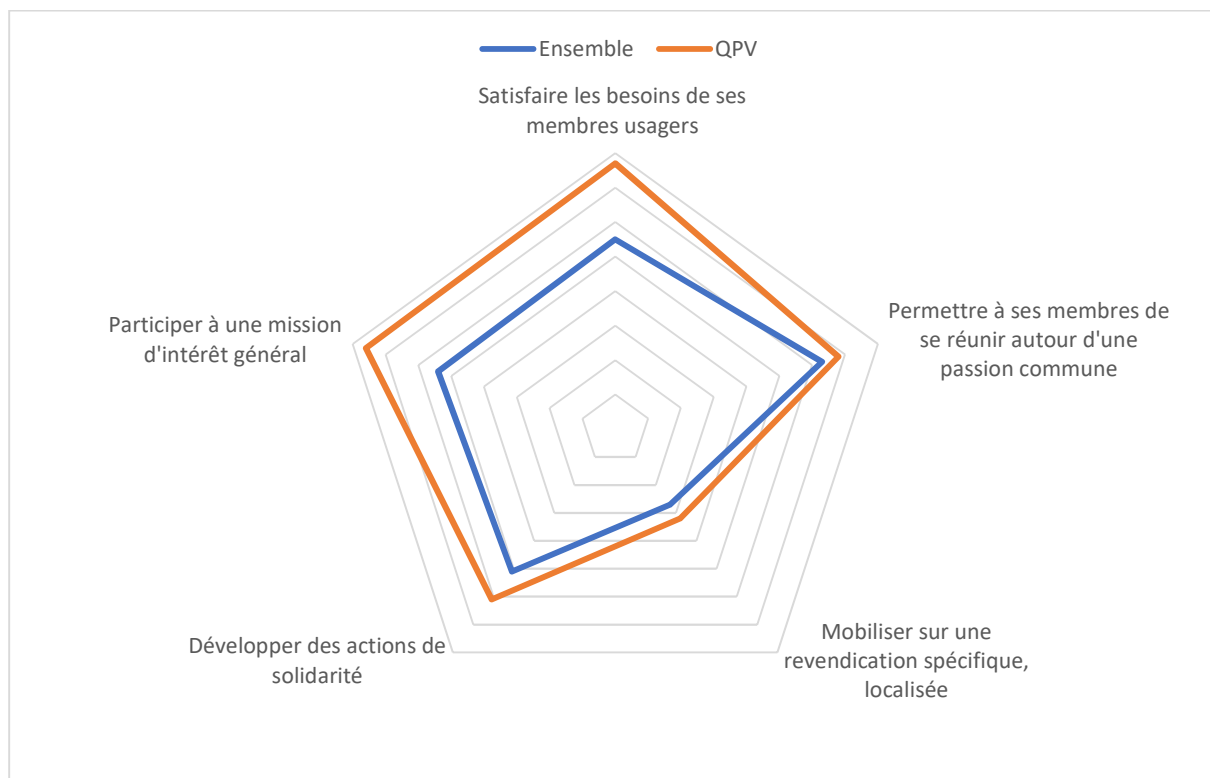
<sup>7</sup> Source : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2114> Consulté le 12/07/22.

<sup>8</sup> Source : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/quartiers-de-la-politique-de-la-ville> Consulté le 12/07/22.

30% des associations nanterriennes interviennent en QPV. Les associations employeuses y sont particulièrement impliquées dans la mesure où plus de la moitié d'entre elles ont une action dans ces quartiers. A l'inverse, un peu plus d'une association sans salarié sur 4 intervient en QPV.

Les associations agissant en QPV sont jeunes, près d'une sur deux s'est créée après 2010. Elles sont principalement issues des secteurs des sports, de la culture et de la défense des droits et des causes. Elles sont plus fréquemment membre d'un réseau ou affiliée à une fédération.

**Tab. 10. Buts des associations agissant en QPV**

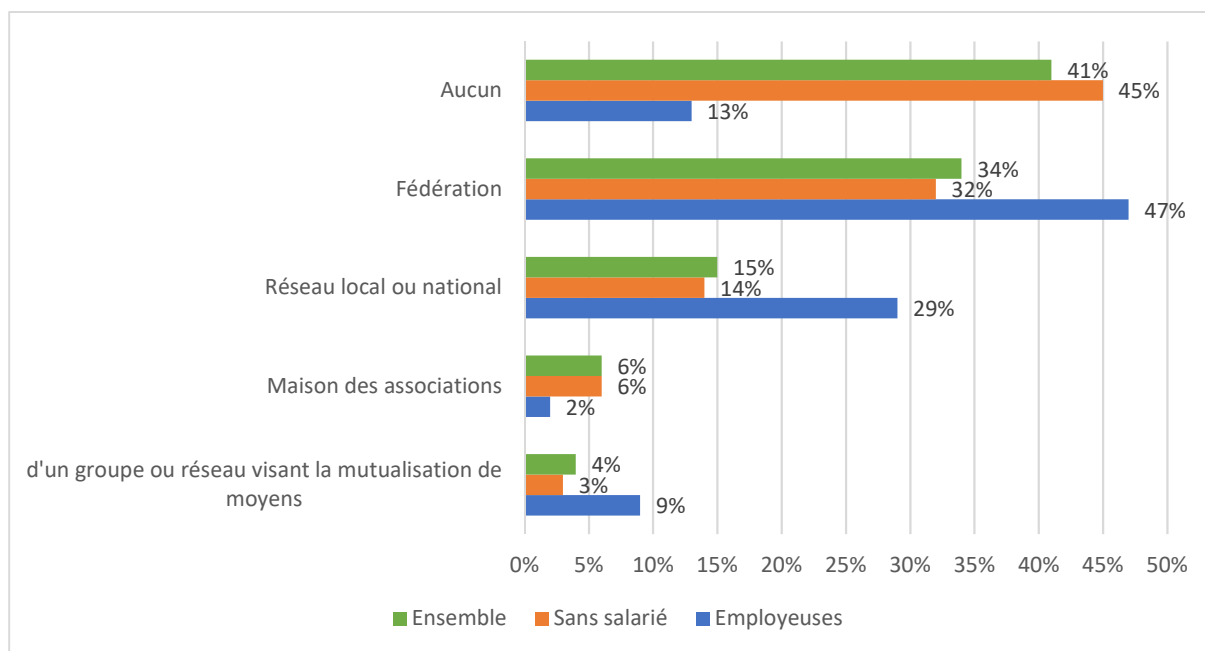


En comparaison de l'ensemble des associations de la ville, celles agissant en QPV recherchent plus la satisfaction des besoins des membres usagers et la participation à une mission d'intérêt général. Nous pouvons observer que les principaux buts des associations agissant en QPV ne diffèrent pas de l'ensemble des associations de la ville mais sont plus marqués.

## Appartenance à un réseau

*Le mode de diffusion via des MDA ou des services de la vie associative et des fédérations a certainement influé sur la nature des réponses à ces questions. Nous vous invitons à en tenir compte dans la lecture de cette analyse.*

**Tab. 11. Appartenance à un réseau**



Près de 6 associations sur 10 appartiennent à un réseau, parmi elles, 34% sont fédérées. Ce phénomène est plus intense chez les associations employeuses qui sont 47% à être fédérées et 29% à appartenir à un réseau local ou national.

Les associations sportives sont les plus fédérées (logique d'accès aux compétitions, d'assurance...). Les associations qui n'appartiennent à aucun réseau sont plus fréquemment dans l'action de solidarité et humanitaire ou dans les loisirs.

L'appartenance à un réseau correspond à trois types de besoins :

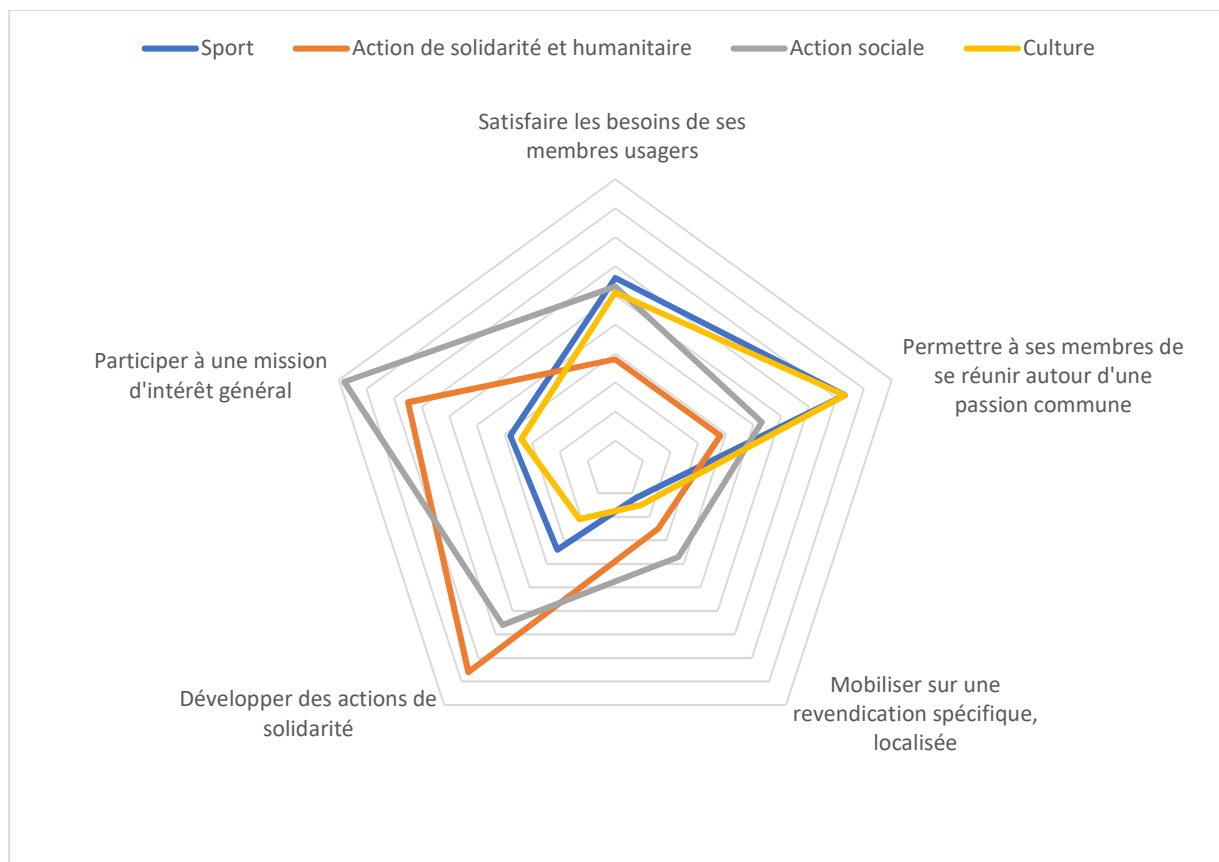
- l'échange et l'apport d'informations (environ 61% des associations appartenant à un réseau)
- l'appui logistique, technique ou administratif (environ 44% des associations appartenant à un réseau)
- l'aide à la coordination de démarches collectives, à la participation à des actions communes (environ 37% des associations appartenant à un réseau)

Pour les associations qui n'adhèrent à aucun réseau, elles le justifient majoritairement par la méconnaissance du fonctionnement, pour 59% d'entre elles. 37% des associations n'adhèrent pas à un réseau par souci de rester indépendantes.

Dans l'optique du développement territorial et d'un accompagnement optimal des associations, il est important de noter qu'un travail de sensibilisation peut être effectué pour réduire le préjugé selon lequel s'affilier à un réseau signifie une perte d'indépendance et surtout pour permettre aux structures de bien comprendre tout l'intérêt de s'inscrire dans un collectif.

## L'objet des associations

Tab. 12. Objet des associations



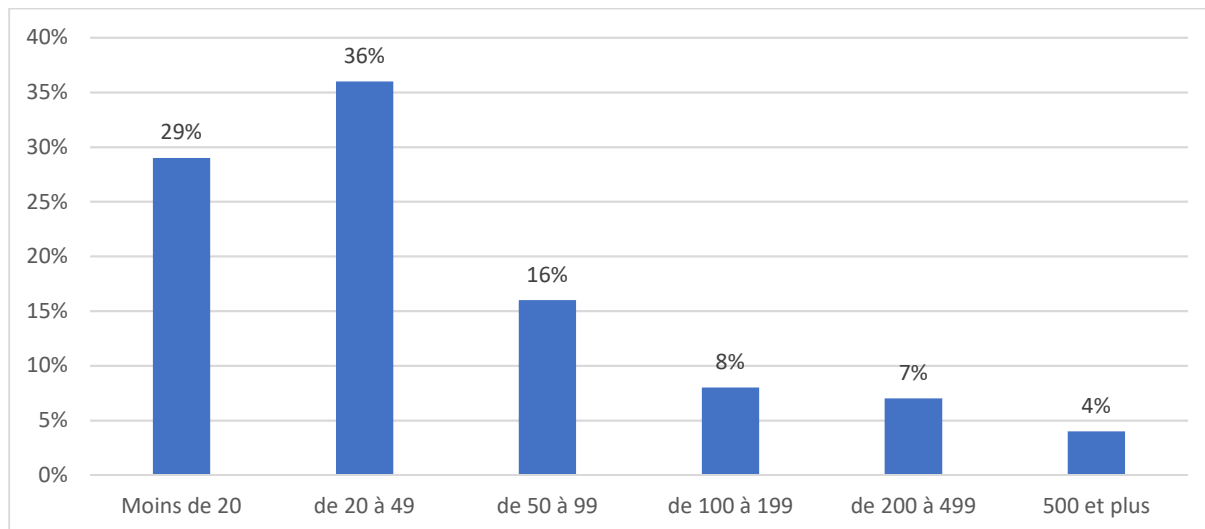
Le tissu associatif est composé de différents secteurs d'activités chacun avec sa spécificité.

Le graphique ci-dessus représente la diversité des buts des associations. Nous pouvons remarquer que les secteurs de la culture, et sportif recherchent plutôt la satisfaction des besoins de ses membres usagers et de permettre à ses membres de se réunir autour d'une passion commune. Au contraire, le secteur de l'action de solidarité et humanitaire tend à développer des actions de solidarité. L'action sociale va principalement répondre à une mission d'intérêt général.

# Les membres de l'association

## Les adhérents

**Tab. 13. Nombre d'adhérents dans les associations**



*Lecture : 29% des associations a moins de 20 adhérents*

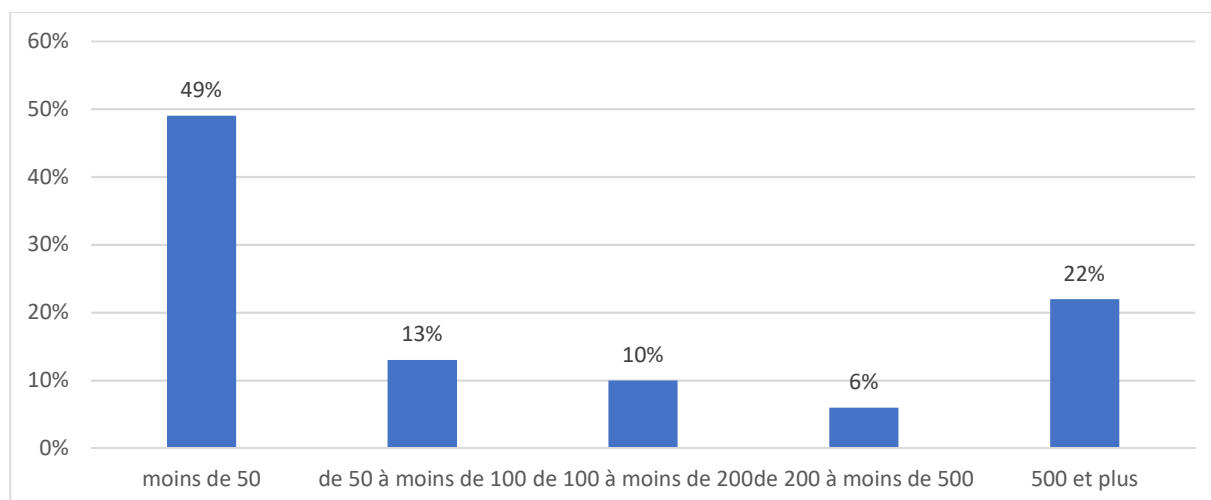
Près des deux tiers des associations disposent de moins de 50 adhérents. Le nombre d'adhérents est très variable selon le secteur d'activité. Le secteur culturel est fortement représenté dans la tranche de moins de 50 adhérents (33%), l'action de solidarité et humanitaire plutôt entre 50 à moins de 100 adhérents (21%), et le sport dans la tranche de 100 à moins de 200 adhérents (30%).

L'adhésion des personnes en situation de handicap est plus importante dans les secteurs de l'action sociale et loisirs.

En moyenne, 54% des adhérents des associations nanterriennes sont des femmes.

## Les bénéficiaires

**Tab. 14. Nombre de bénéficiaires des associations**



Notons que la notion de « bénéficiaires » revêt des réalités très différentes selon les associations et le projet qu'elle développe. Entre un club sportif, une épicerie sociale ou une crèche parentale, le profil du bénéficiaire peut varier fortement.

Près de la moitié des associations comptent moins de 50 bénéficiaires. A l'inverse, plus d'une association sur 5 compte plus de 500 bénéficiaires. Le secteur de l'action de solidarité et humanitaire est celui avec le plus de bénéficiaires. Les bénéficiaires en situation de handicap sont plus présents dans le secteur sportif. La moyenne de bénéficiaires femmes est de 51%.

## Les bénévoles

Le monde associatif est historiquement organisé autour des bénévoles, ce sont eux qui font vivre la structure et assurent sa gestion à plusieurs niveaux. Le bénévolat existe sous plusieurs formes : *bénévolat d'activité, bénévolat d'administration, bénévolat ponctuel, etc.* Il a aussi plusieurs justifications. La première est celle de la bienfaisance, similaire au concept de charité : *les bénévoles souhaitent rendre service, apporter leur aide et consacrer leur temps libre à des activités utiles aux autres et répondre à leurs propres valeurs morales, sans s'identifier aux personnes aidées.* La deuxième est celle de l'entraide : *les bénévoles s'identifient au collectif pour lequel ils agissent, et peuvent être à la fois artisans et bénéficiaires de l'association*<sup>9</sup>.

Selon l'étude « La France Bénévole 2022<sup>10</sup> » réalisée par *Recherche et Solidarités*, « la proportion des bénévoles (en association et hors association) est passée de 40 % en 2013 à seulement 36 % en 2022 avec une part importante des Français (37%) qui n'ont jamais été bénévoles ». En outre, actuellement nous observons une mutation de l'engagement bénévole,

---

<sup>9</sup> Artis, A (2021). « Le bénévolat est-il la face cachée du travail associatif ? » in *Bénévolat et management : pratiques, paradoxes et préconisations.* ».Bartel Radic, A. et Petit, M. éditions EMS.

<sup>10</sup>Source : <https://www.francegenerosites.org/ressources/la-france-benevole-2022/> Consulté le 23/08/22

notamment chez les jeunes générations qui ont s'engagent plus facilement pour un projet ponctuel, une cause ou des actions concrètes. Cela impacte directement les modalités de la gestion ou à la gouvernance des associations. Cette évolution structurelle amène les institutions et les associations à réfléchir à de nouveaux modes de faire pour que la vie associative continue d'être un des outils de l'entraide et la solidarité pour les habitants.

#### **Encadré méthodologique : la notion d'engagement bénévole**

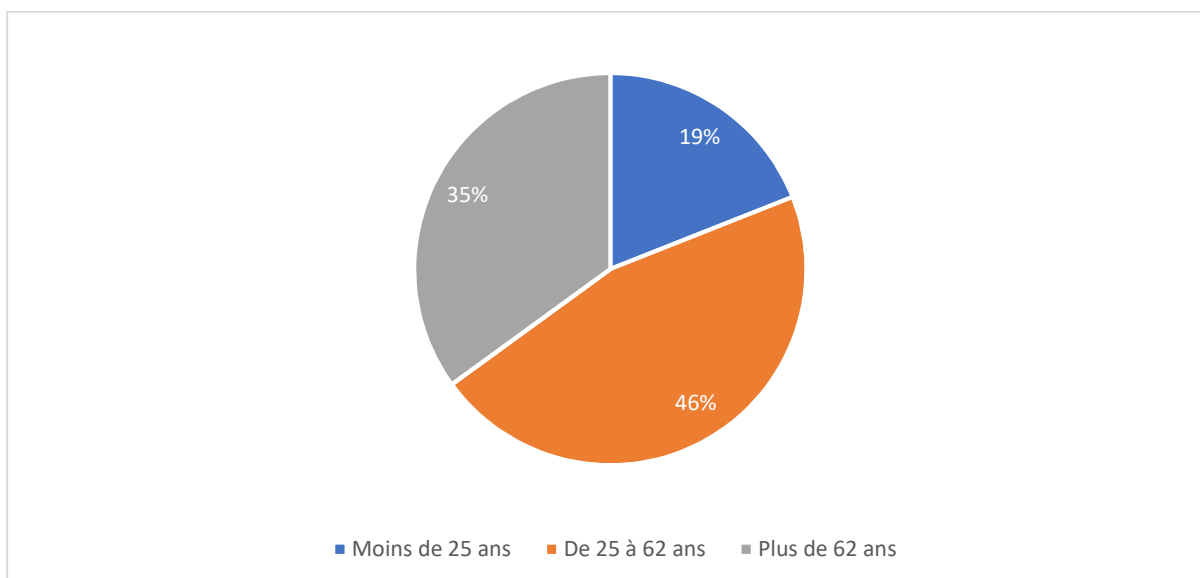
Dans cette partie, nous parlerons d'« engagement bénévole » qui correspond à l'investissement d'une personne en tant que bénévole dans une association. Cette notion se distingue d'un individu bénévole. Le nombre d'engagements bénévoles est supérieur au nombre d'individus bénévoles dans la mesure où une personne peut être bénévole dans plusieurs associations.

Par ailleurs, la notion d'engagement bénévole recouvre une grande diversité de formes d'engagement. Elle ne tient compte ni de la durée de cet engagement, ni des types de tâches effectués.

En moyenne, une association à Nanterre compte 20 bénévoles. Cette moyenne masque des réalités très variables selon les associations, certaines arrivant à attirer de nombreux bénévoles quand d'autres en manquent pour mener leurs activités. Si on extrapole à l'ensemble des associations de la ville, nous pouvons compter environ 36 000 engagements bénévoles à l'échelle de Nanterre.

Le bénévolat est plus largement féminin avec 60% des bénévoles femmes et seulement 40% de bénévoles hommes. Ce constat pourrait en partie s'expliquer par la moindre représentation du secteur sportif dans l'échantillon.

**Tab. 15. Répartition des bénévoles par tranche d'âge**



Les moins de 25 ans ne représentent que 19% des bénévoles et sont largement sous-représentés dans la vie associative en comparaison de leur représentation sur le territoire. À l'inverse, les plus de 62 ans sont plutôt mieux représentés dans la vie associative que dans l'ensemble de la population.

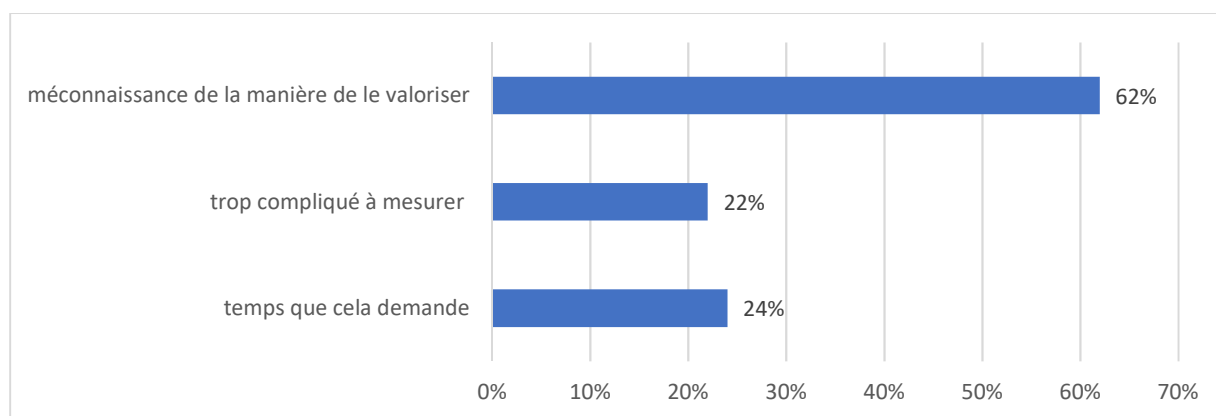
Les associations déclarent que 68% de leurs bénévoles ont un engagement régulier.

## Le poids du bénévolat associatif

Parmi les spécificités du secteur associatif, figure la présence de travail bénévole – ne faisant donc pas l’objet de rémunération – permettant à l’association de mettre en œuvre des actions dans le cadre de son projet.

Tout d’abord, il est à noter qu’un effort particulier est encore à fournir de la part des associations afin que leur apport au territoire et aux habitants puisse être pleinement pris en compte, notamment dans les arbitrages et décisions d’action publique. En effet, seul 27% des associations font l’effort de faire figurer la valorisation des heures bénévoles dans leurs documents administratifs et bilans d’activité.

**Tab. 16. Motifs de la non-valorisation des heures bénévoles**



Parmi les différents motifs d’explication, c’est avant tout la méconnaissance de la façon de procéder pour 62% d’entre elles. Pour 24% cela s’explique par le manque de temps à y consacrer. Enfin, 22% des structures associatives ne pratiquent pas la valorisation du bénévolat parce qu’elle juge qu’il est trop compliqué de comptabiliser précisément le temps de bénévolat dans leur association.

Au vu des réponses, il semble qu’un accompagnement spécifique des associations quant à la manière d’opérer la valorisation horaire et comptable du bénévolat permettrait de lever les freins existants.

## La gouvernance des associations

La gouvernance démocratique constitue une caractéristique fondamentale du fait associatif. La littérature sur la gouvernance associative souligne la diversité des configurations possibles. Les modèles peuvent varier en fonction des attentes des administrateurs, de la stratégie de l’association ou encore de l’animation de cette gouvernance<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Artis, A et Ribeiro, L. (2021). « La diversité des formes de gouvernance dans le réseau d’associations Aquila » in Bénévolat et management : pratiques, paradoxes et préconisations. » .Bartel Radic, A. et Petit, M. éditions EMS



Quatre types de gouvernance étaient proposés aux associations interrogées dans le cadre de cette enquête :

- Classique : souvent un triptyque président.e, secrétaire, trésorier.e avec un CA et/ou un bureau ;
- Collégial : le Conseil d'Administration nomme des co-président.e.s qui partagent les responsabilités ;
- Collectif : les membres du Conseil d'Administration administrent ensemble l'association ;
- Direct : l'ensemble des membres gère l'association en Assemblée Générale permanente.

## **Les modes de gouvernance**

88% des associations ont un mode de gouvernance « classique » avec un président, un secrétaire et un trésorier. Nous trouvons des résultats similaires au niveau national, environ 90% des associations ont un bureau dans leur gouvernance.

Les modes de gouvernance collégiale, collective, directe restent relativement peu utilisés (12%).

Si peu d'associations ont opté pour un mode de gouvernance autre que le modèle classique, celles qui ont opté pour une gouvernance collégiale ou collective présentent deux caractéristiques intéressantes : elles se réunissent plus régulièrement et la part des femmes dans le conseil d'administration est plus importante.

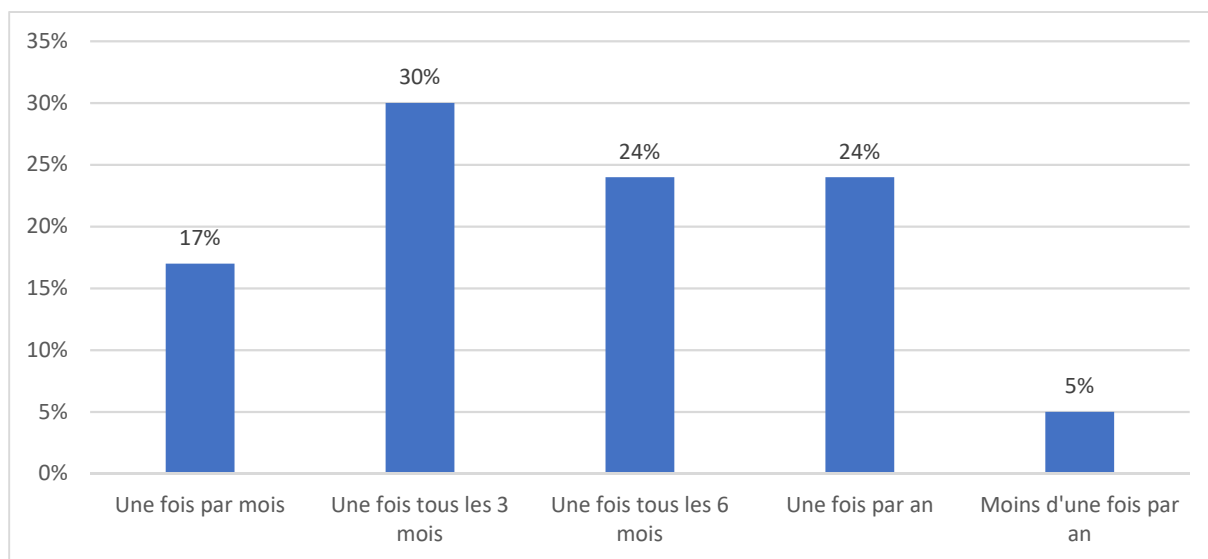
Cela laisse donc penser que le modèle de gouvernance peut avoir un impact tant sur le dynamisme de la structure que sur le renouvellement des profils composant les organes dirigeants de la structure.

Le secteur culturel est le secteur le plus représenté dans la gouvernance collégiale, tandis que les secteurs action sociale/santé sont plus représentés dans le mode de gouvernance classique.

## **Les conseils d'administration**

En moyenne, les conseils d'administrations sont composés de près de 8 membres, dont une légère majorité de femmes (55%) - taux relativement élevé au regard des moyennes dans d'autres territoires OLVA et à l'échelle nationale (49,7%).

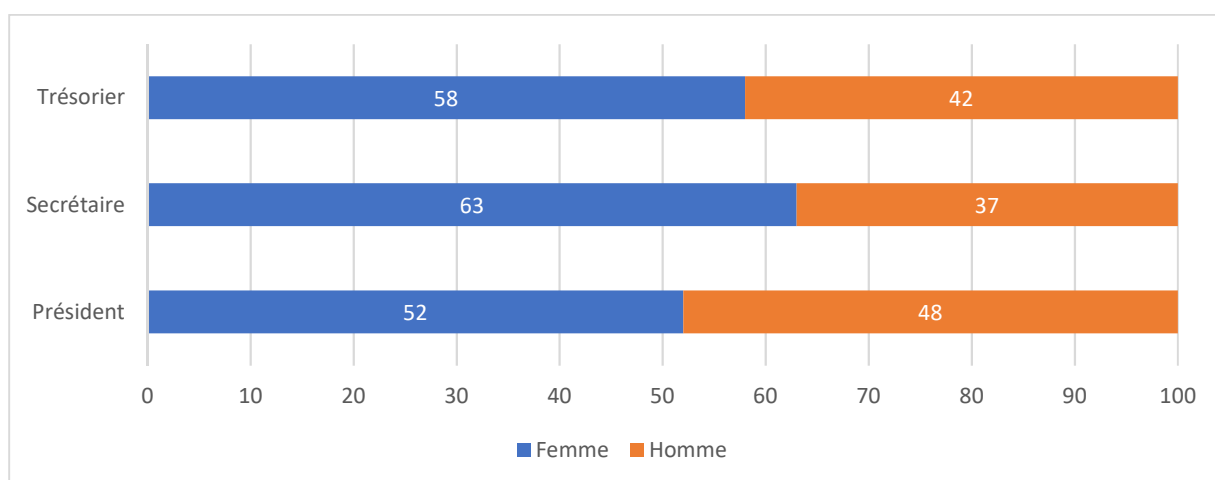
**Tab. 17. Fréquence des réunions de CA**



47% des associations se réunissent, a minima, tous les 3 mois et rare sont celles qui ne se réunissent pas annuellement. Les associations de Nanterre ont des rencontres fréquentes, cela pourrait indiquer une bonne vie démocratique.

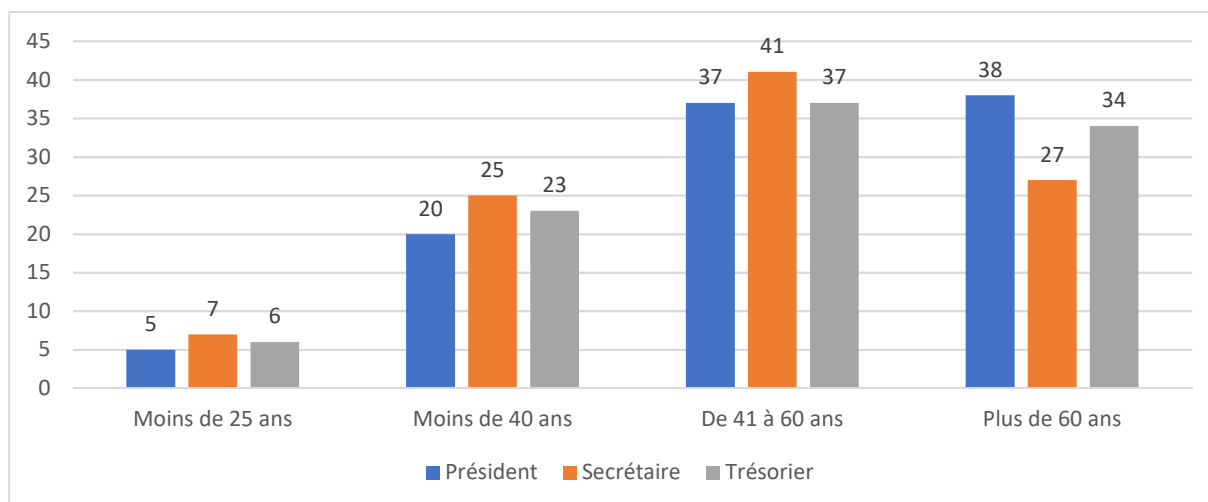
## **Profil des dirigeants**

**Tab. 18. Sexe des dirigeants associatifs**



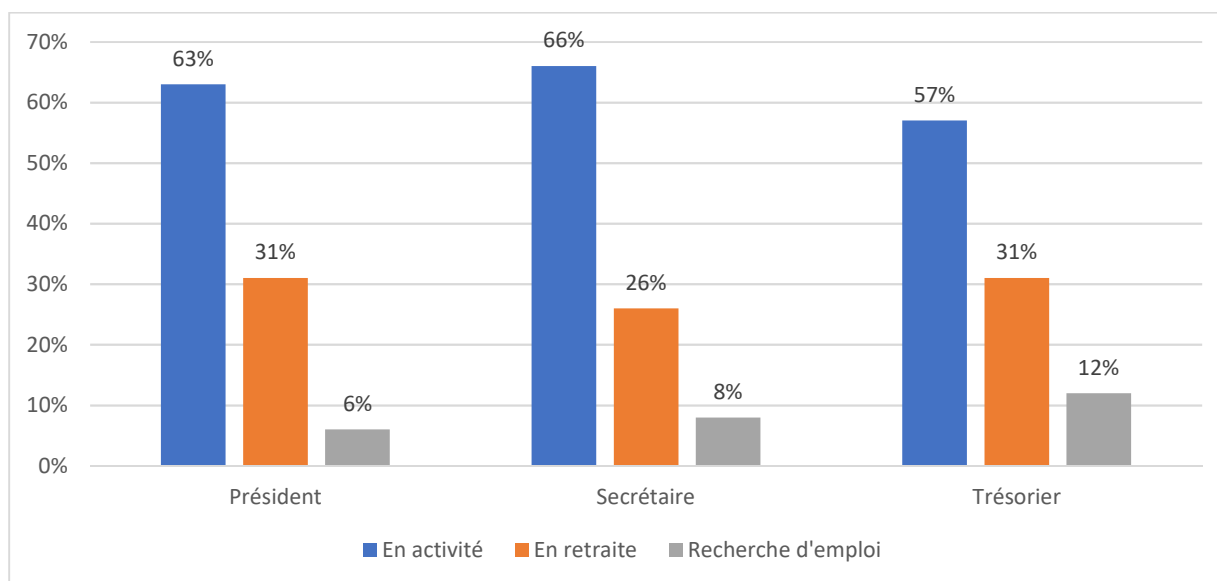
A contrario des tendances nationales, Nanterre compte une majorité de femmes à tous les postes de direction des associations. Cela pourrait s'expliquer par la faible représentation du secteur sportif dans cette enquête, secteur dans lequel on compte généralement plus de présidents hommes. Nous pouvons observer que seuls les secteurs de l'action de solidarité et humanitaire, et celui du sport ont une majorité de présidents hommes.

**Tab. 19. Age des dirigeants associatifs**



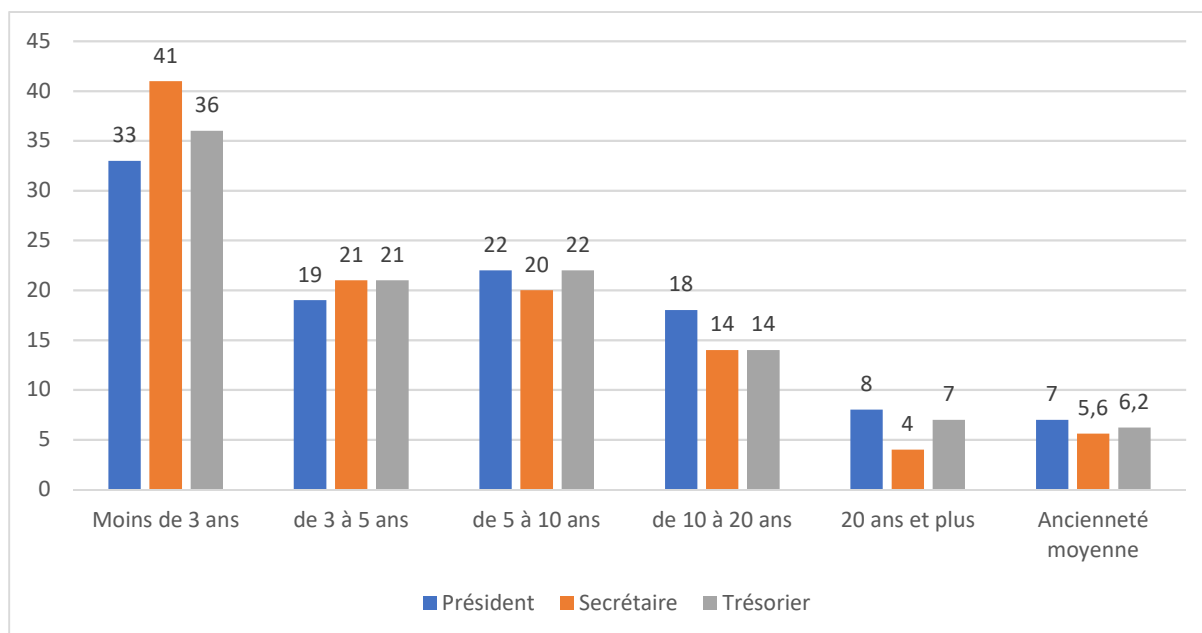
Les dirigeants ont, dans leur majorité, plus de 40 ans. Nous constatons une faible représentation des moins de 25 ans dans les Bureaux associatifs. Ces éléments concordent avec ce qui est observé nationalement, et ne montrent pas d'évolution particulière dans le temps. La pyramide des âges des dirigeants associatifs ne favorise pas le renouvellement des profils, en tous cas pas vers un rajeunissement des personnes occupant les principales fonctions.

**Tab. 20. Statut d'activité des dirigeants associatifs**



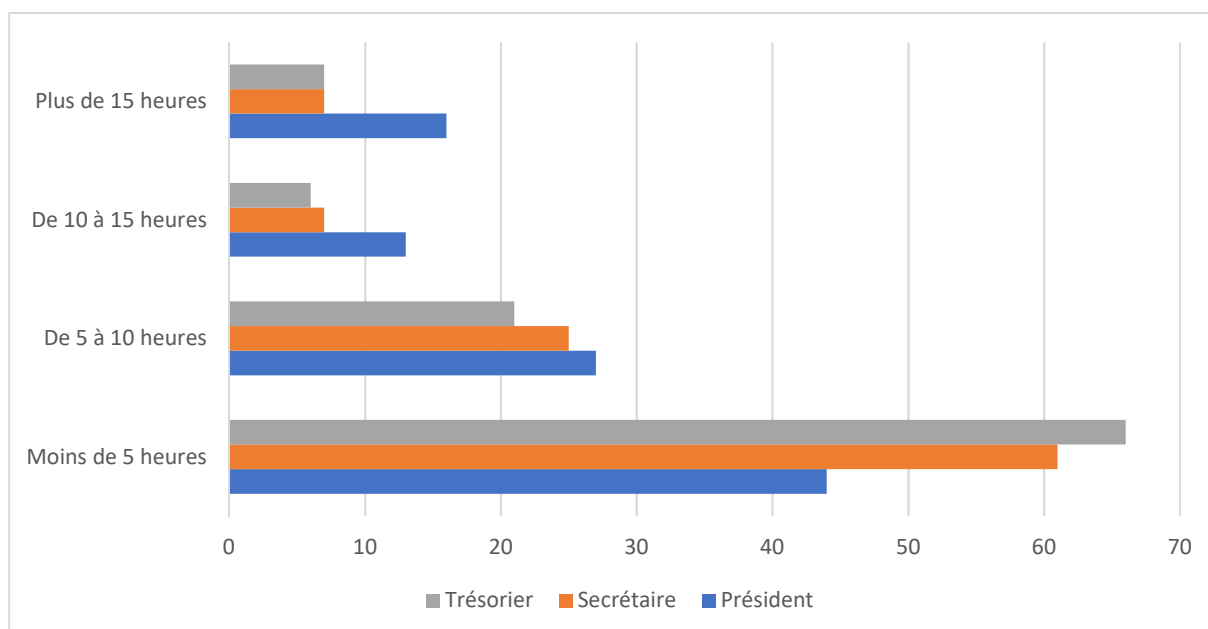
Le statut d'activité des dirigeants associatifs est cohérent avec leur répartition par âge. La majorité de dirigeants occupant l'un des trois postes du Bureau est en activité. Ce qui est en cohérence avec les résultats au niveau national.

**Tab. 21. Ancienneté des dirigeants associatifs**



En moyenne un dirigeant a 6 ans d'ancienneté à Nanterre. Environ 36% des dirigeants ont moins de trois ans d'ancienneté (au niveau national 54,4% ont moins de 5 ans d'ancienneté), tandis qu'environ 22% ont plus de 10 ans d'ancienneté.

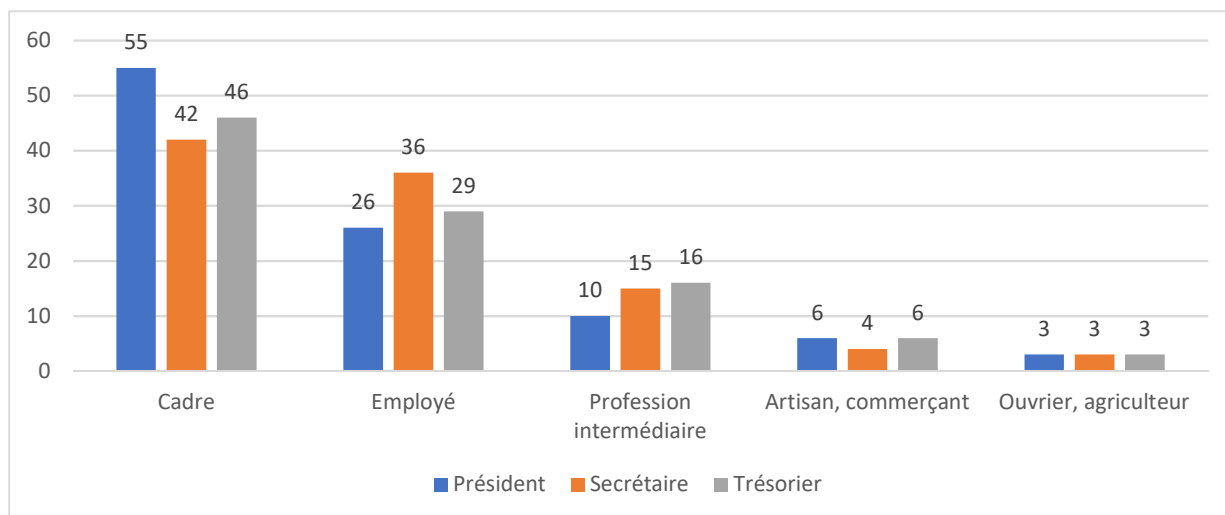
**Tab. 22. Temps hebdomadaire consacré par les dirigeants associatifs à la gestion de l'association**



*Lecture : 16% des Présidents consacrent plus de 15 heures chaque semaine pour l'association.*

Les secrétaires et les trésoriers investissent majoritairement moins de 5h par semaine pour l'association. A l'inverse, une majorité de Présidents consacre plus de 5h par semaine à l'association, et ils sont même 16% à y consacrer plus de 15 heures.

**Tab. 23. Les catégories socio-professionnelles des dirigeants associatifs**



Les cadres et professions intellectuelles est la catégorie socio-professionnelle la mieux représentée pour les trois postes des Bureaux associatifs de Nanterre. A l'inverse, les ouvriers et les agriculteurs sont largement sous-représentés à la tête des associations.

## Les moyens des associations

### L'emploi salarié

#### Encadré méthodologique

Dans cette partie, les données présentées proviennent de l'INSEE, source FLORES 2019 (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié). L'effectif salarié en fin d'année correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur.

Il existe une distinction entre une association employeuse – doté d'un statut lui garantissant une indépendance juridique et lui permettant d'obtenir un numéro de SIREN qui lui est propre – et un établissement associatif employeur – géographiquement individualisée, comme l'atteste un numéro de SIRET spécifique, mais juridiquement dépendant d'une unité légale de rattachement : une association. Plusieurs établissements associatifs employeurs peuvent être rattachés à une même association employeuse, sur un même territoire il y aura donc plus d'établissements associatifs employeurs que d'associations employeuses. L'établissement employeur est le niveau le plus pertinent et le mieux adapté pour une analyse géographique de l'économie.

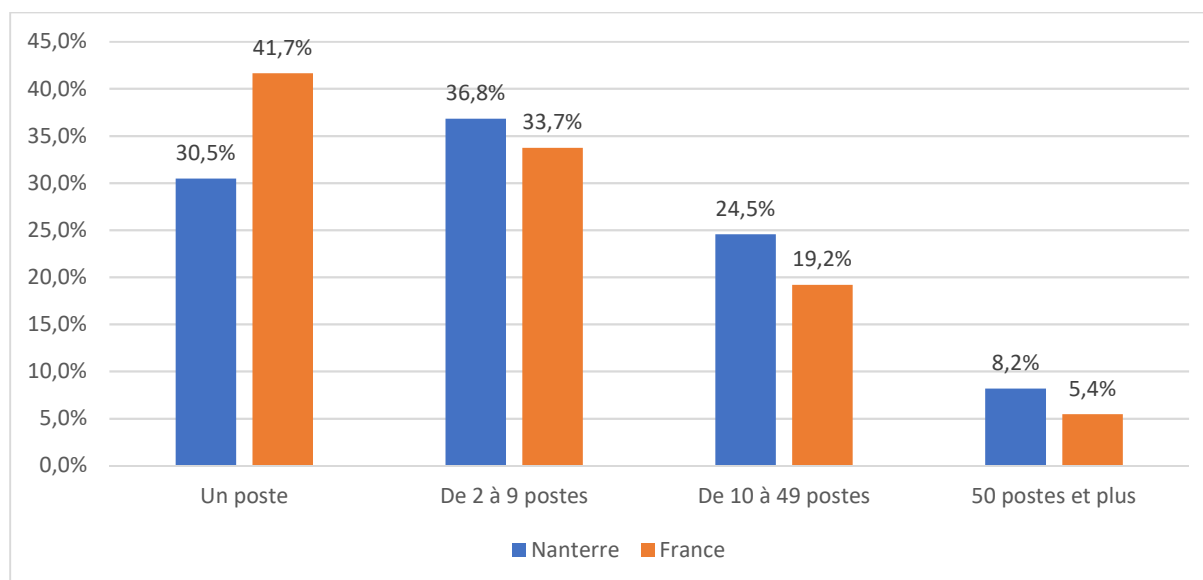
## Les chiffres clés de l'emploi associatif à Nanterre

L'importance économique du monde associatif est souvent sous-estimée. Ces chiffres clés montrent l'importance des associations pour l'activité économique de la ville.

<b>Nombre d'établissements<sup>12</sup> employeurs</b>	220
<b>Part des établissements associatifs</b>	7,1%
<b>Nombre de salariés associatif</b>	3 123
<b>Nombre d'ETP</b>	2 432
<b>Montant des rémunérations brutes du secteur associatif (en millions)</b>	87

### Taille des établissements

**Tab. 24. Répartition des établissements associatifs par taille d'effectif**

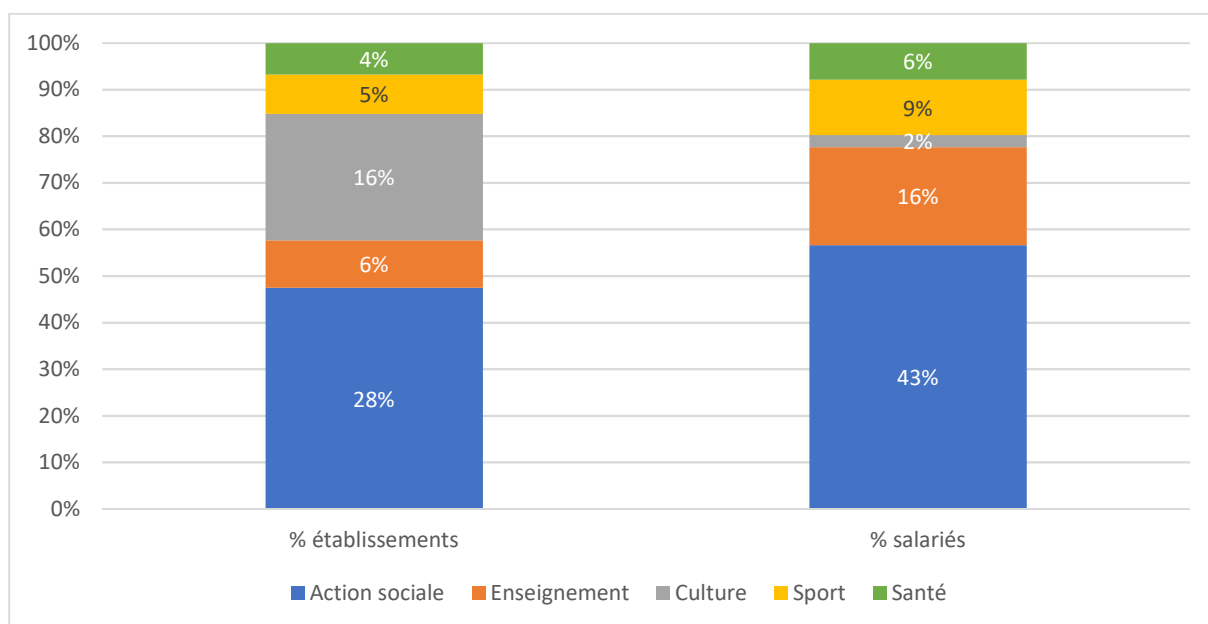


A Nanterre, 2 établissements associatifs sur 3 comptent moins de 10 salariés – à l'échelle nationale, plus des trois quarts des établissements sont dans ce cas. Et la part des établissements mono-employeurs y est également plus faible qu'à l'échelle nationale (-11 points de pourcentage). A l'opposé, les établissements de plus de 10 salariés sont mieux représentés à Nanterre qu'au niveau national (+8 points).

<sup>12</sup> Attention il convient de distinguer établissement et associations. Une association peut compter plusieurs établissements. Pour l'étude des structures employeuses, nous employons la notion d'établissements qui est précise pour une étude à l'échelle locale.

## L'emploi associatif dans les principaux secteurs d'activité

**Tab. 25. Répartition des établissements employeurs et des postes selon le secteur d'activité**

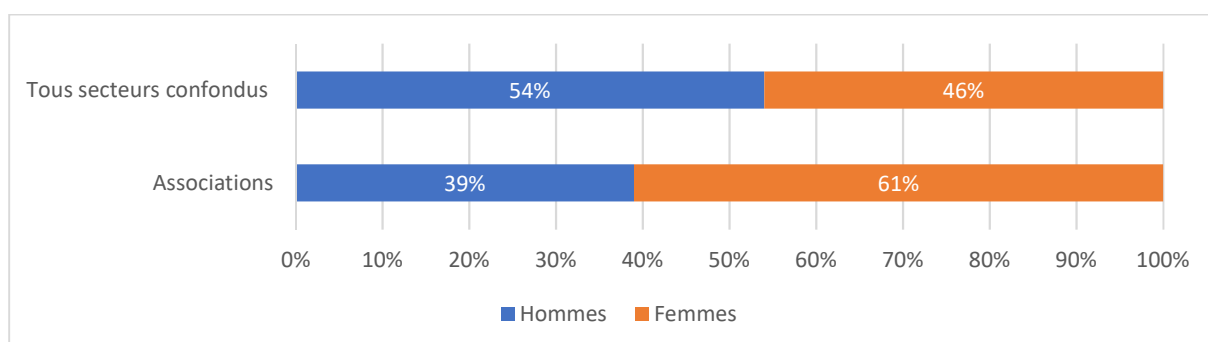


*Lecture : A Nanterre, le secteur de l'action sociale regroupe 28% des établissements employeurs et 43% des salariés associatifs*

Le secteur de l'action sociale est celui qui concentre la plupart des établissements employeurs et des salariés. Le secteur de l'enseignement ne compte que 6% des établissements mais 16% des salariés. A l'inverse, le secteur culturel représente une large part en nombre d'établissements mais uniquement 2% des postes salariés.

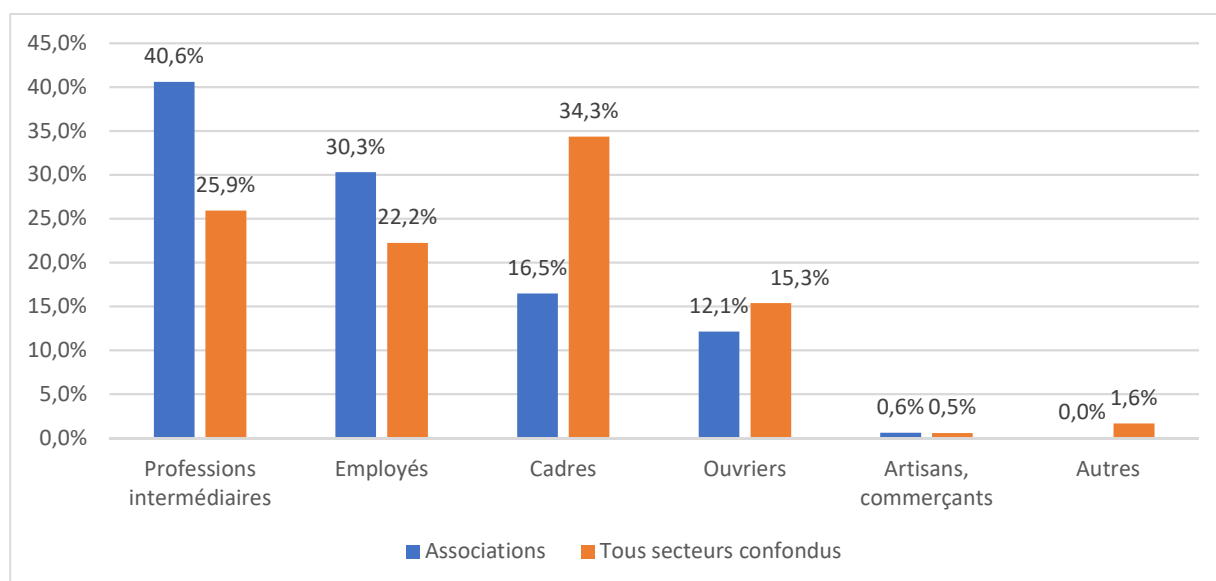
## Caractéristiques de l'emploi associatif

**Tab. 26. Les salariés associatifs selon leur sexe**



Les femmes occupent 61% des postes salariés à Nanterre. Cette féminisation des postes est propre au secteur associatif car dans l'ensemble de l'activité économique de la ville, les hommes occupent 54% des postes salariés. Ce constat est resté en cohérence avec les résultats nationaux. En effet, une part importante des postes associatifs se situe dans les secteurs de l'action sociale, de la santé et de l'éducation où les emplois sont plus féminisés.

**Tab. 27. Les salariés associatifs selon leur catégorie socio-professionnelle**



Les professions intermédiaires et les employés représentent plus de 70% des postes associatifs alors qu'elles représentent moins de 50% des postes tous secteurs confondus. A l'inverse, la part des cadres est plus de deux fois moindre dans le secteur associatif en comparaison de l'ensemble des postes du territoire.

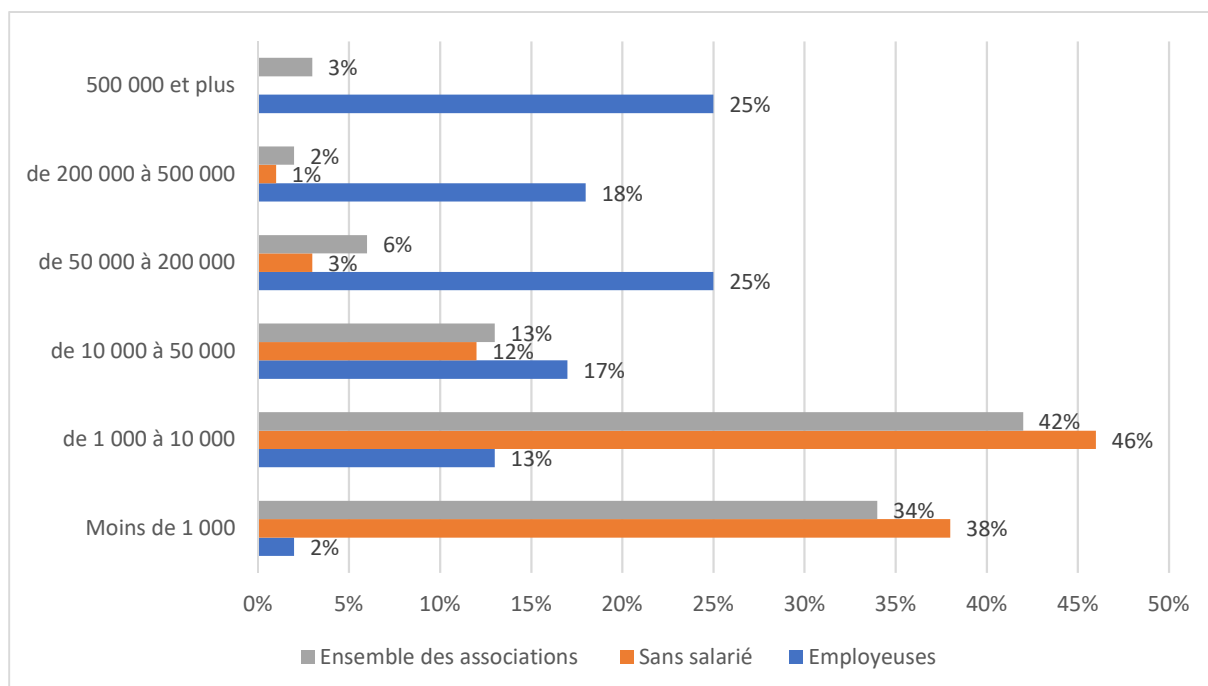
## Les financements

### Le montant des comptes

Dans cette partie, nous abordons les ressources des associations en étudiant le volume et la composition des comptes des associations, ainsi que les financements publics dont bénéficie le secteur.



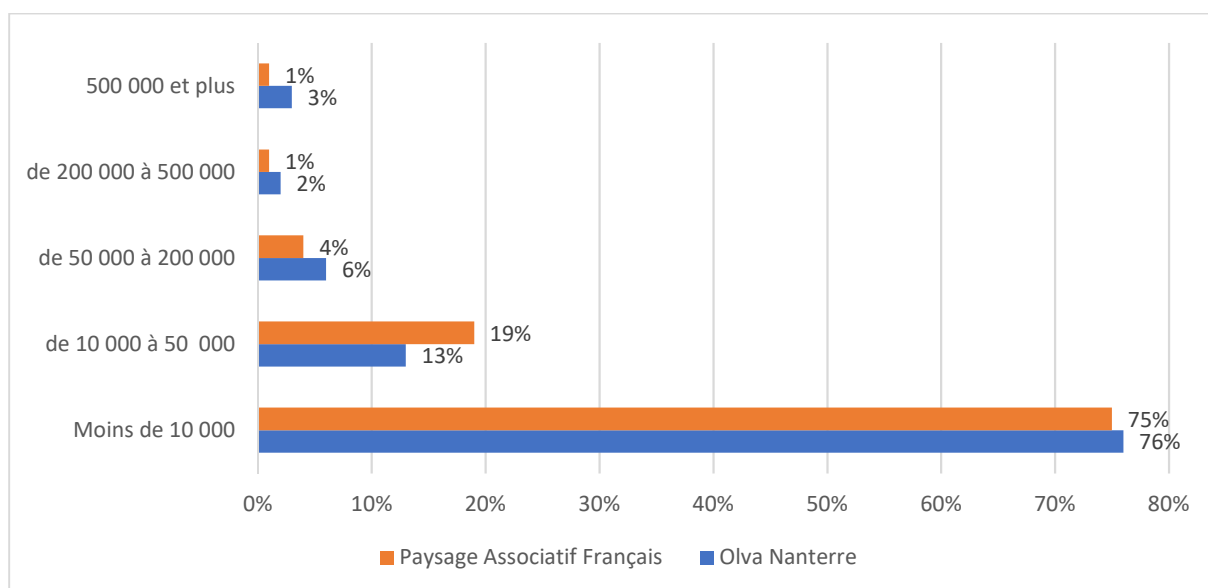
**Tab. 28. Répartition des associations selon le montant des comptes 2019**



Le recours à l'emploi est évidemment un élément distinctif lorsqu'on étudie les budgets des associations ; les charges de personnel étant bien souvent le poste le plus important des comptes d'une association.

84% des associations sans salarié disposent d'un budget inférieur à 10 000 € dont 38% dispose d'un budget inférieur à 1 000€. A l'inverse, deux tiers des associations employeuses ont un budget qui dépasse les 50 000 €.

**Tab. 29. Comparaison du montant des comptes entre l'enquête Olva de Nanterre et le Paysage Associatif français**

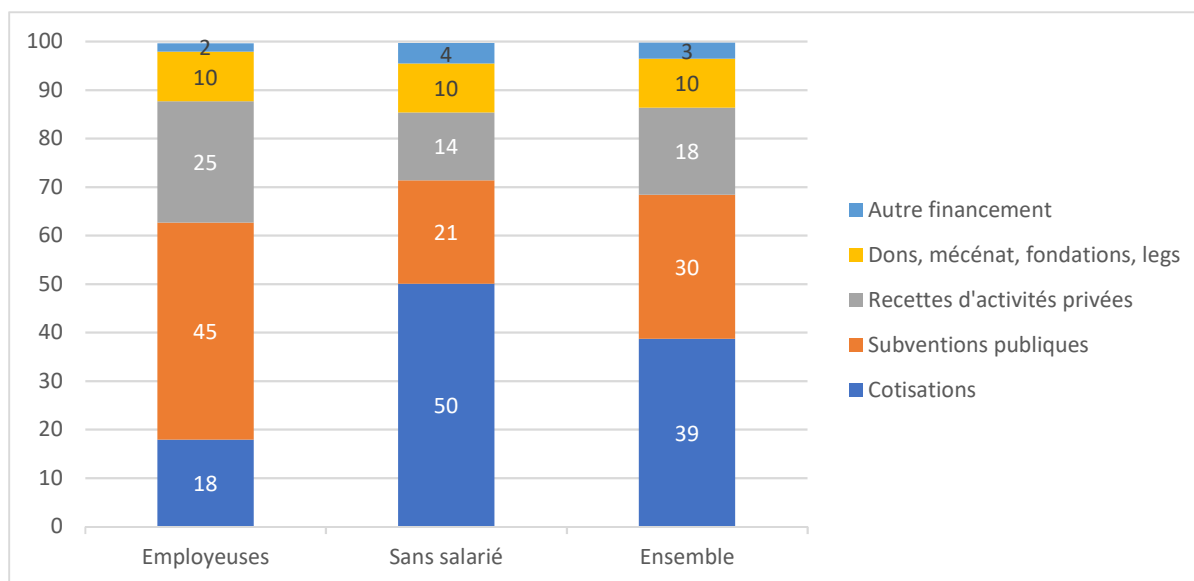


La comparaison des données de l'enquête OLVA de Nanterre et celles du Paysage Associatif Français paru en 2019, concernant la répartition des associations selon leur budget annuel, décrit une structure relativement similaire.

Les très petits budgets - moins de 10.000€ - sont représentés quasi-similaire dans les deux enquêtes. À l'inverse, les très gros budgets sont plus fortement représentés (+ 2 points de pourcentage). Les modalités de diffusion ont eu pour effet de toucher davantage les associations affiliées à des réseaux ou des fédérations, ou encore des associations employeuses (normalement avec un budget plus conséquent). Ces différents biais entraînent une surreprésentation des moyennes et grandes structures associatives.

## La forme des budgets associatifs

**Tab. 30. La répartition des sources de financements des associations (en %)**



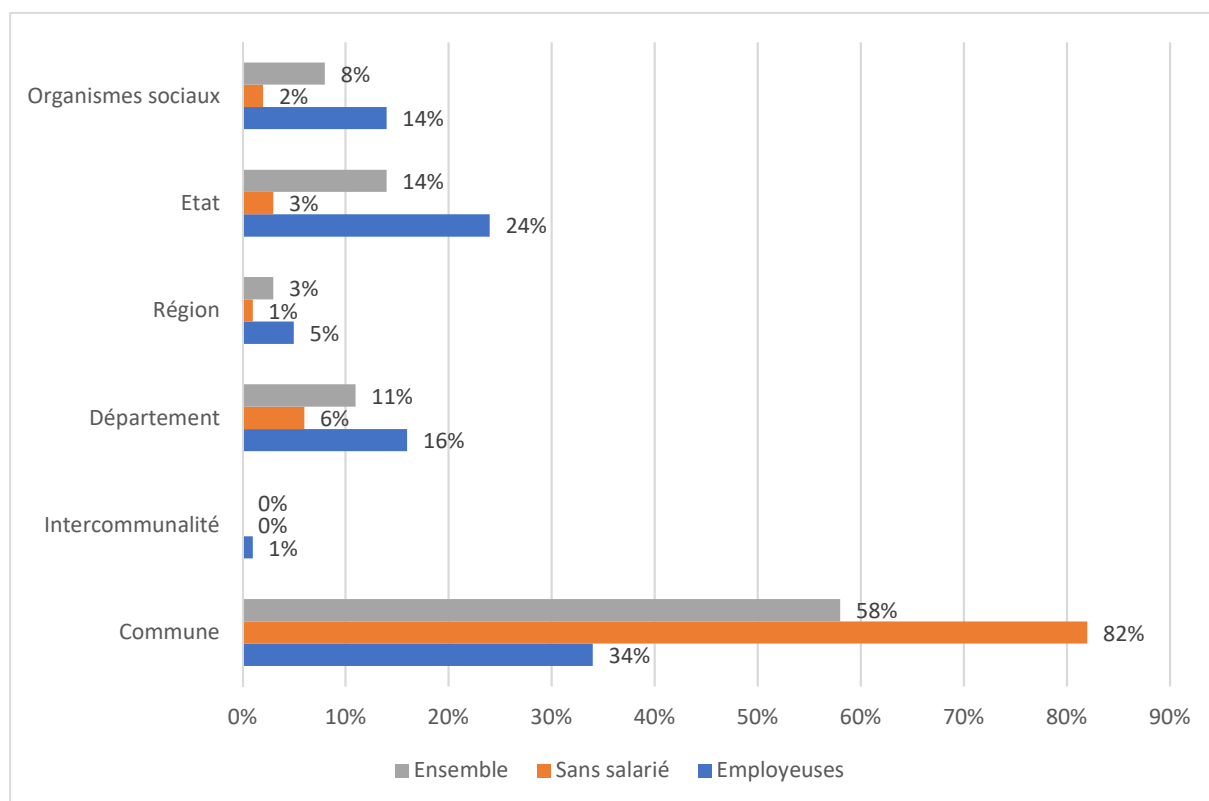
*Lecture : pour les associations employeuses, les cotisations représentent 18% du total de leurs comptes.*

Les subventions publiques constituent la première ressource des associations employeuses (45%), ainsi que les recettes d'activité (25%). A elles deux, ces ressources composent 70% du budget des associations employeuses.

Pour les associations sans salarié, les cotisations sont une ressource essentielle qui constitue la moitié de leur budget. Les subventions publiques représentent un peu plus d'un cinquième de leur budget et les recettes d'activité 14%.

## Origine des financements publics

Tab. 31. La répartition des financements publics selon le recours à l'emploi



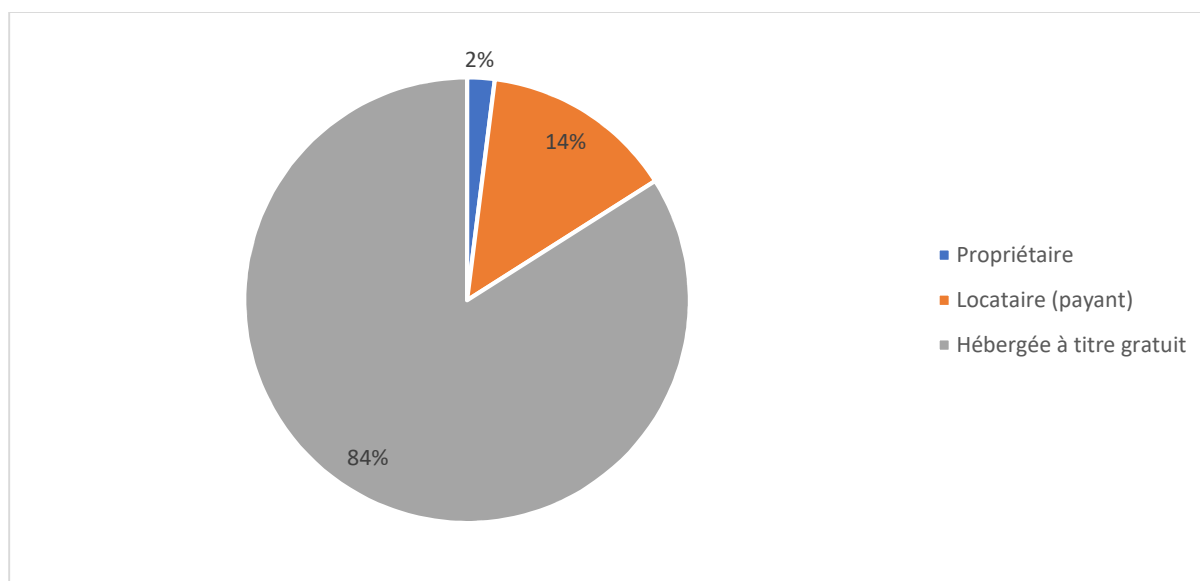
La commune est, de loin, le premier financeur des associations, tout particulièrement des associations sans salarié pour qui elle constitue 82% des financements publics.

L'Etat est le second financeur le plus important pour le monde associatif et constitue près d'un quart des financements publics des associations employeuses.

Enfin, le département et les organismes sociaux soutiennent également les associations, employeuses en particulier, notamment dans le domaine de l'action sociale.

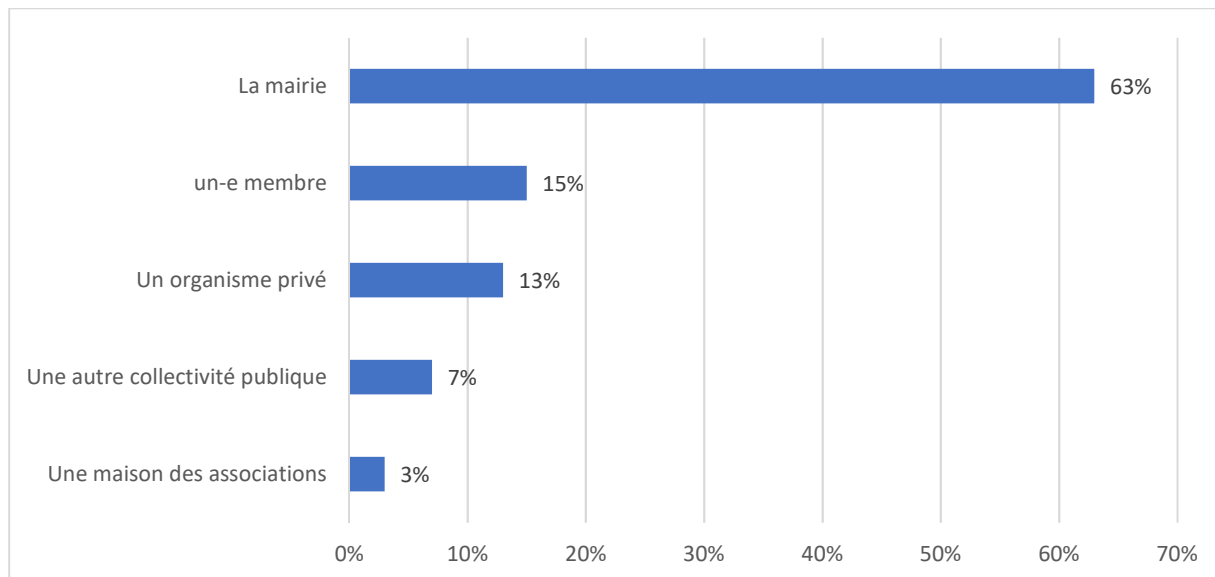
## Les locaux

**Tab. 32. Statut d'occupation des locaux**



Plus de 80% des associations sont hébergées à titre gracieux, 14% versent un loyer pour occuper les locaux dans lesquels elles mènent leurs activités et une infime minorité est propriétaire des locaux occupés – 2% de l'ensemble des structures associatives.

**Tab. 33. Hébergeurs des associations locataires et hébergées gratuitement**



Parmi les associations hébergées à titre gratuit ou locataires, 63% le sont par la Ville. Ce qui en fait le premier hébergeur des associations. Notons que le mode de diffusion de l'enquête influe certainement sur ce résultat.

15% des associations sont hébergées chez un membre à titre gratuit et 13% des associations louent des locaux auprès d'un organisme privé.

## Les impacts de la crise sanitaire

L'organisation mondiale de la santé déclare la Covid 19 comme pandémie mondiale en mars 2020. Afin de stopper la diffusion exponentielle du virus, la population française est confinée à domicile et tous les lieux recevant du public et considérés comme non essentiels sont fermés le 16/03/20. Ces mesures de confinement sont levées mi-mai 2020. En novembre 2020 suite à une nouvelle augmentation du nombre de cas, un second confinement aménagé est instauré. En complément et pour lutter contre cette propagation rapide, plusieurs mesures budgétaires et sanitaires sont mises en place.

Face à ces mesures exceptionnelles, l'économie française subit une crise résultant de l'arrêt brutal des activités pendant plusieurs semaines. Les conséquences sociales sont fortes et immédiates.

Actrices de lien social et de citoyenneté, les associations ont été particulièrement touchées : arrêt des activités de soutien économique et sociale, restriction des bénévoles seniors, etc.

Le Mouvement associatif et le RNMA ont réalisé 3 enquêtes<sup>13</sup>, en 2020, sur les effets de la crise sanitaire sur le secteur associatif. Les effets sont autant de la mise en arrêt d'activité, que de la réinvention d'activités et de modes de travail, comme nous pouvons observer dans le tableau<sup>14</sup> ci-dessous :

Le bénévolat	<ul style="list-style-type: none"><li>• 82% des associations ont maintenus leurs relations avec les bénévoles</li><li>• Augmentation du bénévolat des moins de 25 ans</li><li>• Augmentation du "télé- bénévolat"</li></ul>
Gouvernance et fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"><li>• 34% des associations ont fonctionné normalement</li><li>• 53% des associations employeuses ont mis en place des outils numériques pour fonctionner à distance</li></ul>
mobilisation des aides publiques	<ul style="list-style-type: none"><li>• 14% des associations ont activé au moins une aide financière</li><li>• le fonds de solidarité (37%), les délais de paiement des charges sociales et fiscales (38%).</li></ul>
Difficultés économiques	<ul style="list-style-type: none"><li>• 86% des associations ont dû annuler au moins un événement</li><li>• 68% des associations ont fonctionné à moins de 20% de leur activité normale pendant le confinement et seules 5% ont maintenu une activité supérieure à 80%</li></ul>
Relation partenariale	<ul style="list-style-type: none"><li>• 19% des associations ont vu leurs partenariats s'affaiblir.</li></ul>
Les emplois associatifs	<ul style="list-style-type: none"><li>• 67% des associations employeuses ont répondu avoir encore recours au chômage partiel</li><li>• 55% ont recours au télétravail</li></ul>

Même si les enquêtes (Mouvement Associatif et Olva) n'ont pas été réalisées au même moment, nous pouvons observer plusieurs tendances similaires. En effet, les restrictions liées à la pandémie ont été homogènes sur tout le territoire français. Autrement dit, le gouvernement

---

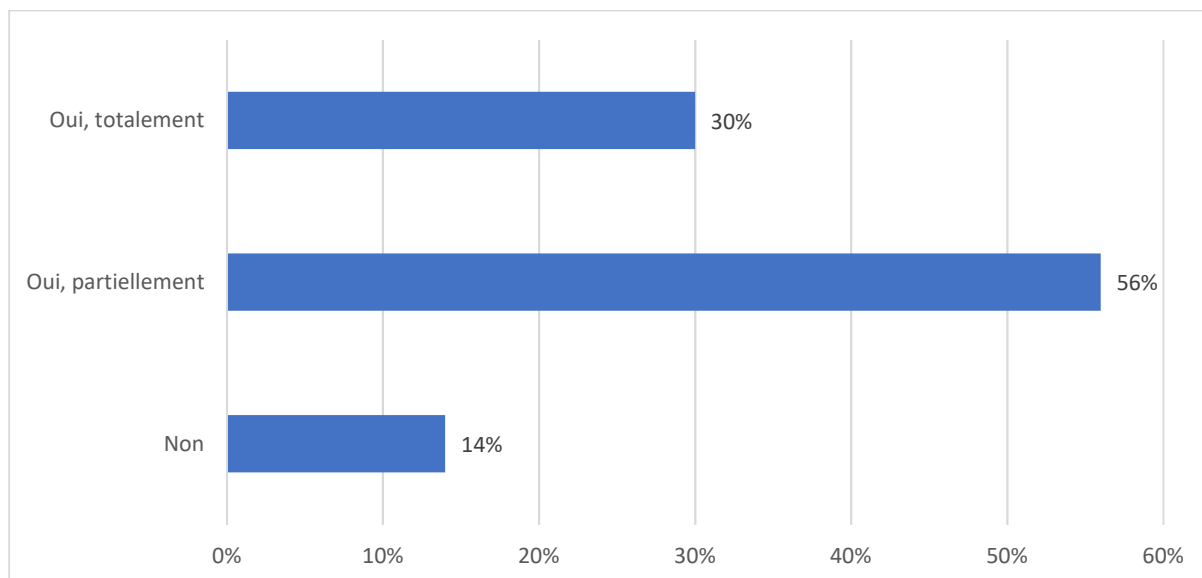
<sup>13</sup> Les impacts de la crise sur la vie associative – analyse des enquêtes de mars à juin 2020. Le Mouvement associatif, 2020.

<sup>14</sup> ESS et Covid : étude de cas. Chaire ESS Sciences Po Grenoble, 2021.

français a choisi une stratégie indifférenciée territorialement face à la pandémie, alors que cette différenciation territoriale a fait l'objet de débats. Ainsi, les conséquences de la crise sanitaire sur les associations, indépendamment de l'échantillon territorial, sont similaires.

## Impacts au cours de la crise

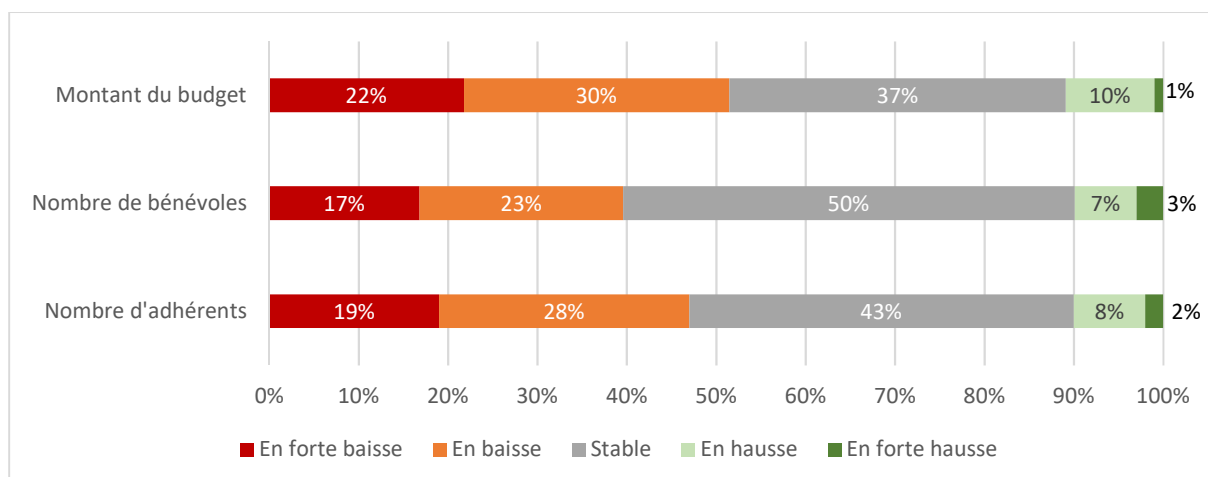
**Tab. 34. Interruption des activités pendant la crise**



L'enquête Olva montre que 86% des associations nanterriennes ont dû arrêter partiellement ou totalement leurs activités face à la crise sanitaire. Seulement 14% des associations ont maintenu leurs activités. Parmi ces associations, la majorité viennent du secteur de l'action de solidarité et humanitaire (33%). En revanche, 35% des associations du secteur culturel ont arrêté complètement leurs activités.

Il est important de souligner que l'arrêt partiel des activités est principalement visible dans les associations employeuses (75%).

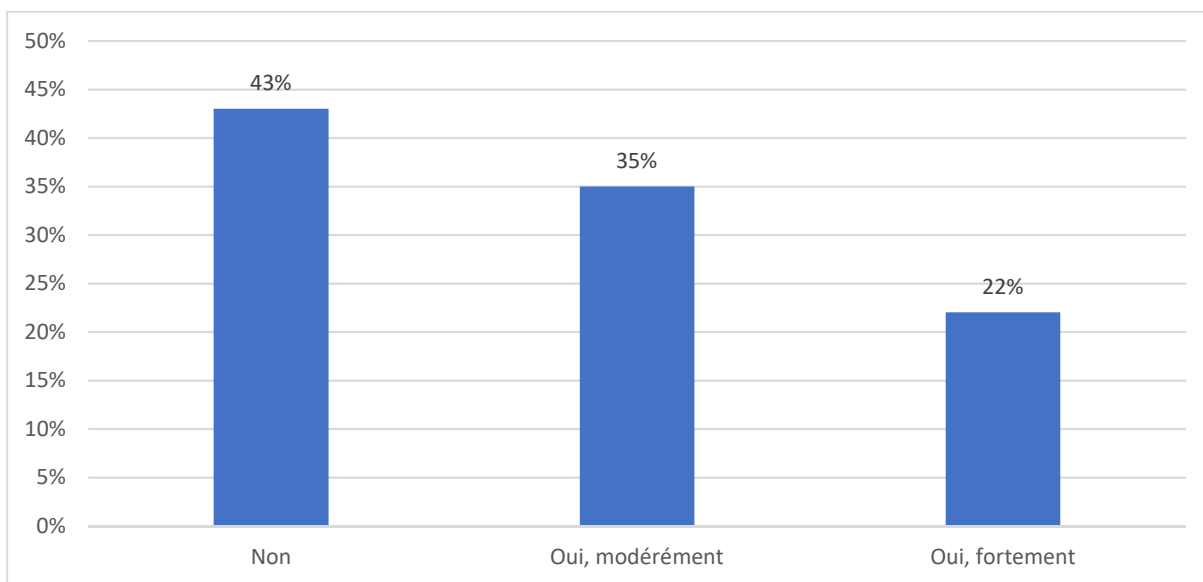
**Tab. 35. Evolution des principaux indicateurs au cours de la crise sanitaire**



Le montant du budget semble être l'indicateur le plus impacté avec 52% des associations qui le déclarent en baisse ou en forte baisse. L'arrêt des activités a nécessairement ralenti les recettes d'activités et fait peser une incertitude sur le maintien des financements publics.

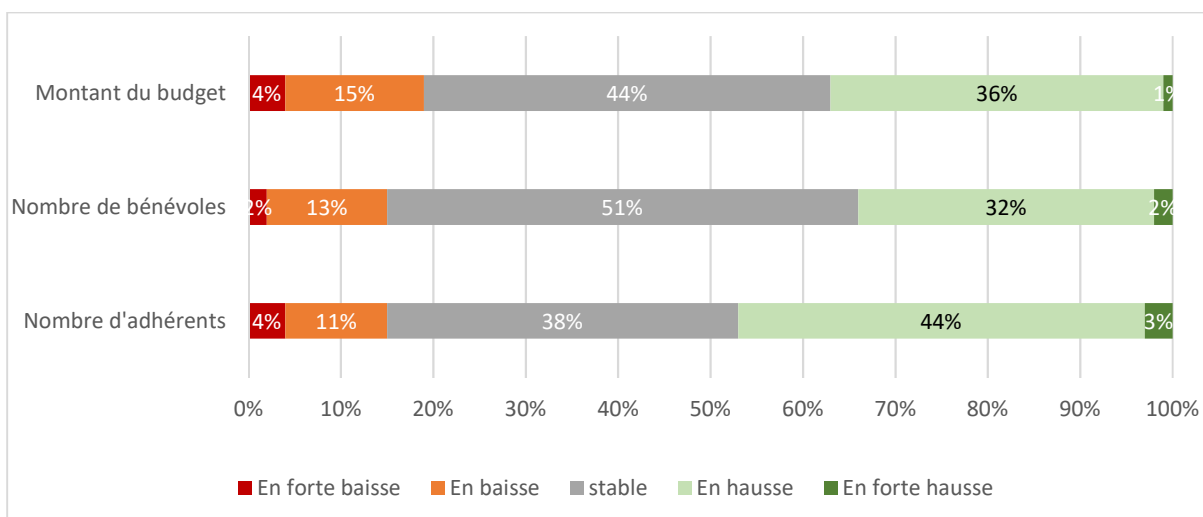
Si le nombre de bénévoles est resté stable pour une majorité d'associations, 40% des associations le déclarent également en baisse. De même pour le nombre d'adhérents qui est en baisse pour 47% des associations.

**Tab. 36. Impacts de la crise sur les adhérents et/ou bénéficiaires**



Outre les impacts sur les activités des associations, la crise a impacté les adhérents et les bénéficiaires des associations. 57% des associations affirment que leurs adhérents ou bénéficiaires ont été impactés par la crise sanitaire.

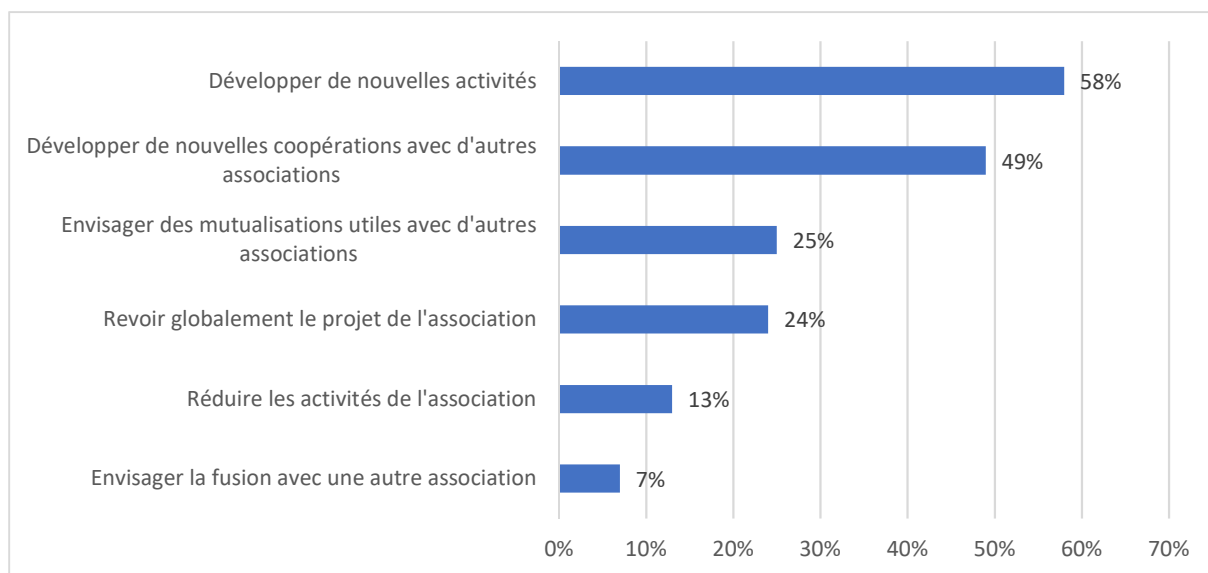
### Impacts suite à la crise



Suite à la crise sanitaire nous observons que les associations nanterriennes retrouvent de la stabilité avec des indicateurs qui sont plutôt en hausse. C'est particulièrement le cas des adhérents

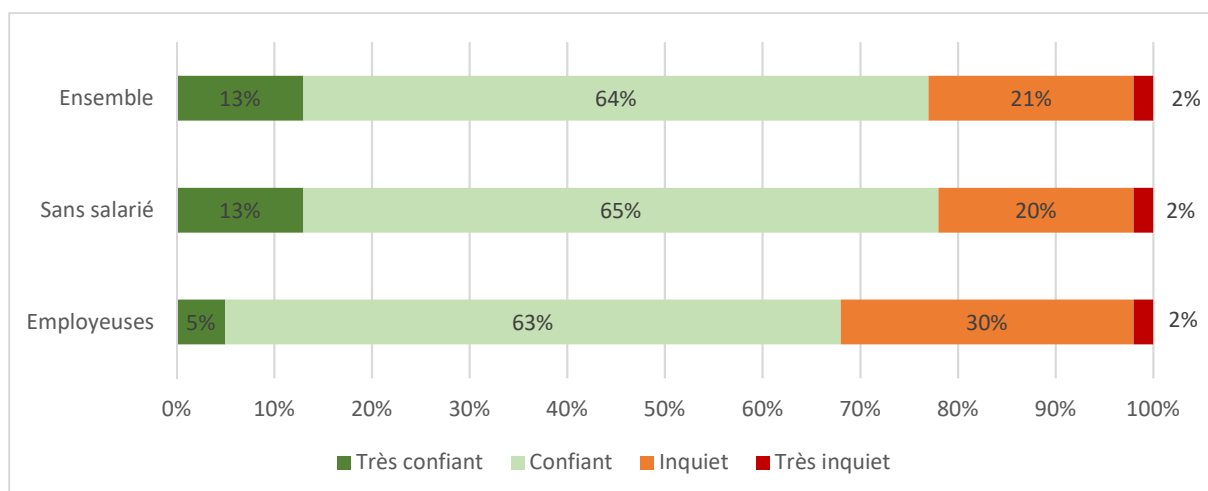
qui retrouvent le chemin des associations avec la reprise progressive des activités. Il semble peser plus d'incertitude sur le retour des bénévoles même si 34% affirment que cet indicateur est en hausse. Enfin, on peut constater que 19% des associations anticipent des baisses de leur budget suite à la crise.

**Tab. 37. Perspectives pour les associations à la suite de la crise sanitaire**



La fin de la crise sanitaire semble ouvrir de nouvelles opportunités pour les associations. En effet, elles sont 58% à déclarer vouloir développer de nouvelles activités et 49% à vouloir développer de nouvelles coopérations. Les secteurs les plus concernés par cette volonté sont l'action de solidarité et humanitaire et la culture. Seulement 13% des associations envisagent de réduire leurs activités.

**Tab. 38. Le degré de confiance des associations**

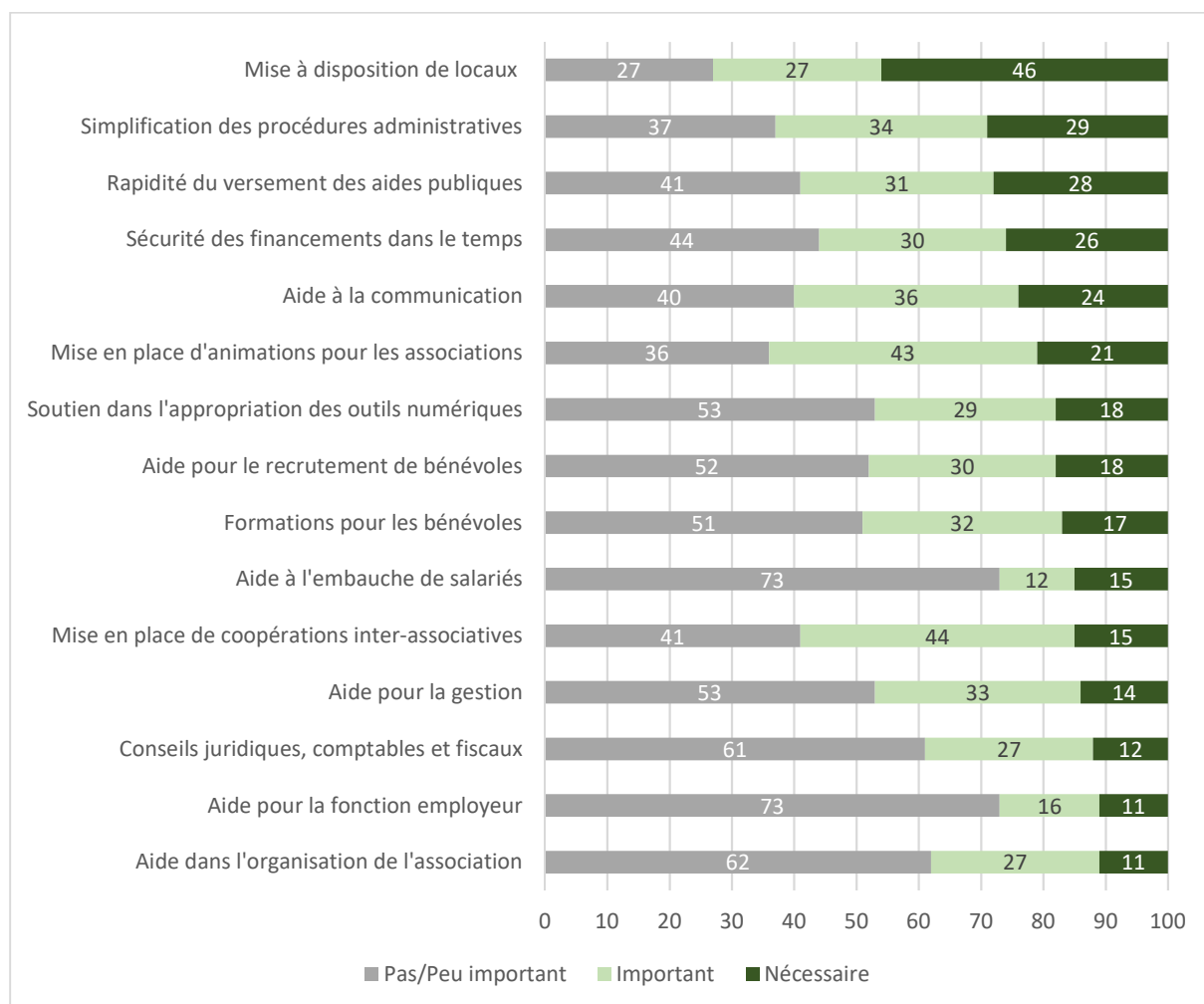


77% des associations se disent confiantes en ce qui concerne l'avenir. L'inquiétude est plus forte chez les associations employeuses avec quasiment une association sur trois qui se dit inquiète ou très inquiète.



# Les difficultés et besoins des associations

## Les principaux besoins exprimés



*Lecture : 46% des associations estiment que la mise à disposition de locaux est un besoin nécessaire pour le développement de leur association*

La mise à disposition de locaux est le principal besoin des associations. Près de 3 associations sur 4 jugent ce besoins important ou nécessaire. Ce besoin est largement partagé par les associations employeuses comme sans salarié.

Ensuite, les associations s'attachent aux enjeux financiers, qu'il s'agisse de la simplification des procédures administratives, notamment les procédures de demande de subventions, de la rapidité des financements pour répondre aux besoins de trésorerie, ou encore de la sécurité des financements dans le temps, avec des attentes en termes d'engagements pluriannuels permettant de gagner en visibilité.

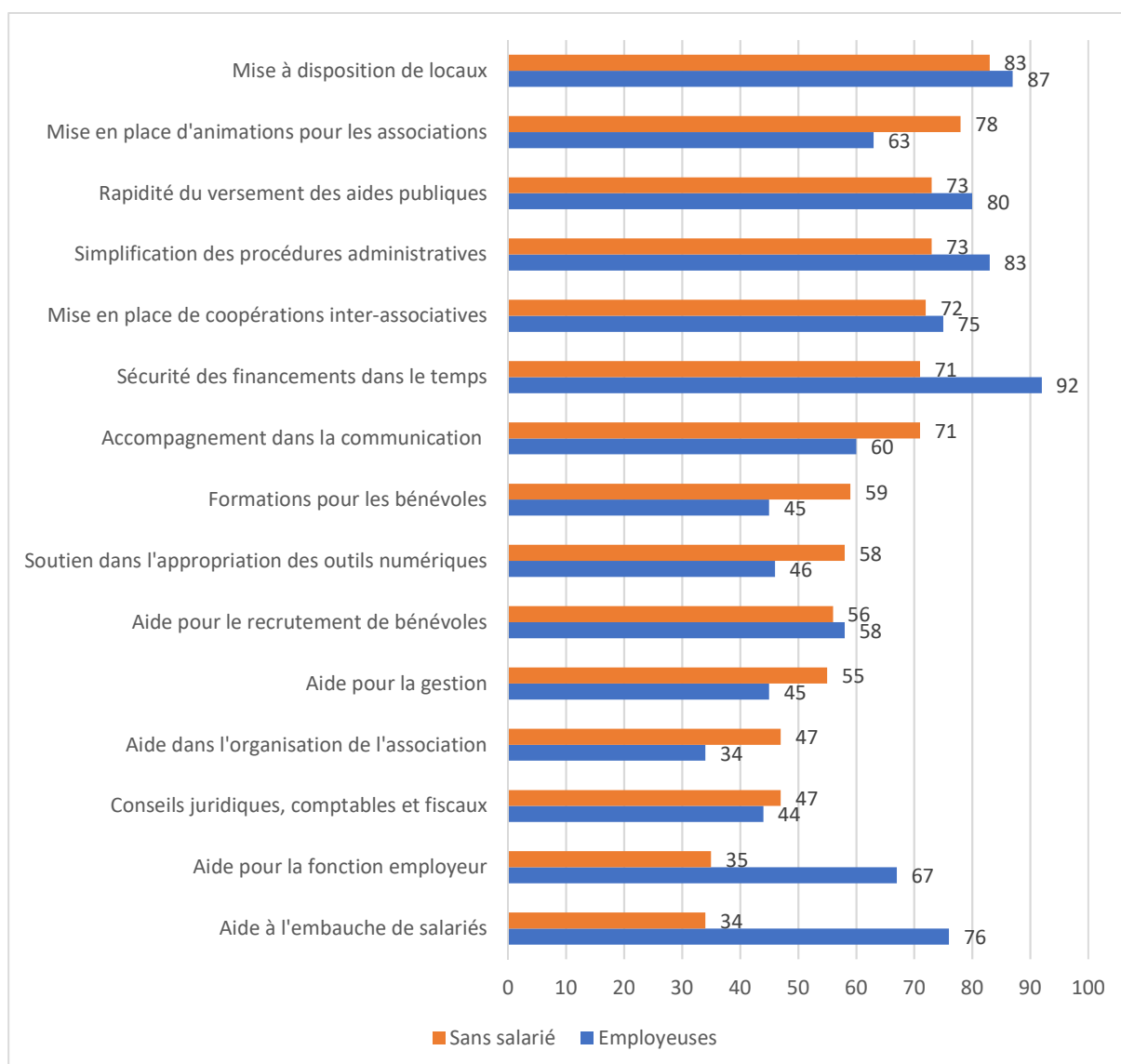
L'aide dans le domaine de la communication est également fortement souhaitée. Il s'agit d'un élément essentiel, en cette période de sortie de crise sanitaire, pour le développement des activités, renouer la relation avec les adhérents ou le recrutement de bénévoles. Dans la même logique, nous pouvons constater que les associations sont en attente de la mise en place

d'animations ou d'appui pour le développement des coopérations inter-associatives. Si ce besoin n'est jugé prioritaire que pour 15% des associations, 44% des associations l'estiment toutefois important.

Les associations attendent aussi des appuis sur les outils numériques. L'utilisation de ces derniers s'est largement développée durant la crise sanitaire et certaines associations affirment un besoin d'accompagnement sur le sujet.

La formation et l'aide au recrutement de bénévoles sont également des besoins importants pour les associations. Le bénévolat est évidemment une ressource essentielle au fonctionnement des associations et à la suite de la crise sanitaire, l'enjeu est fort de faire revenir les bénévoles pour soutenir le projet de l'association.

**Tab. 39. Les besoins prioritaires selon le recours à l'emploi**



*Lecture : 83% des associations sans salarié et 87% des associations employeuses estiment que la mise à disposition de locaux est un besoin important ou nécessaire pour le développement de leur association.*

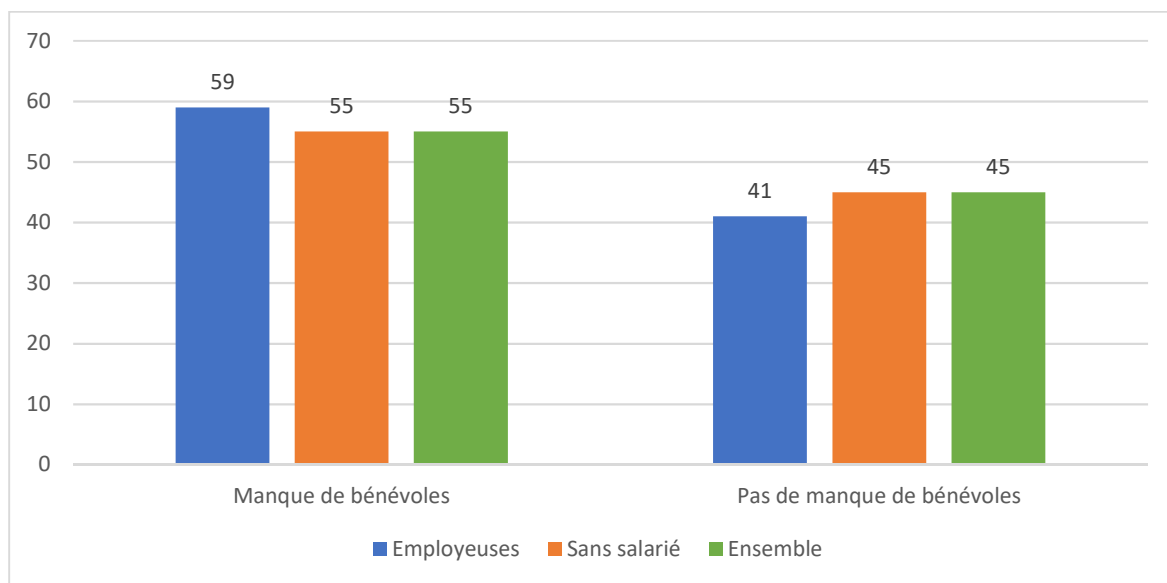
Les besoins se distinguent selon que l'association recourt ou non à l'emploi pour développer son projet. Certains besoins sont très partagés comme le besoin de locaux, la mise en place de coopérations inter-associatives ou l'aide au recrutement de bénévoles.

Les associations employeuses sont plus attentives aux mesures qui permettent de renforcer leur viabilité : la sécurisation des financements dans le temps qui améliore la visibilité et facilite la gestion, la rapidité dans le versement des aides publiques qui permet de renforcer les trésoreries associatives, la simplification des procédures administratives qui demandent beaucoup de temps de gestion.

Les associations sans salarié sont également concernées par les besoins liés à la viabilité de la structure, mais elles sont aussi intéressées par la mise en place d'animations qui leur permettent d'aller à la rencontre des habitants du territoire ou d'autres associations. Elles sollicitent plus fortement un accompagnement en matière de communication ou sur les outils numériques, ou encore de la formation pour les bénévoles.

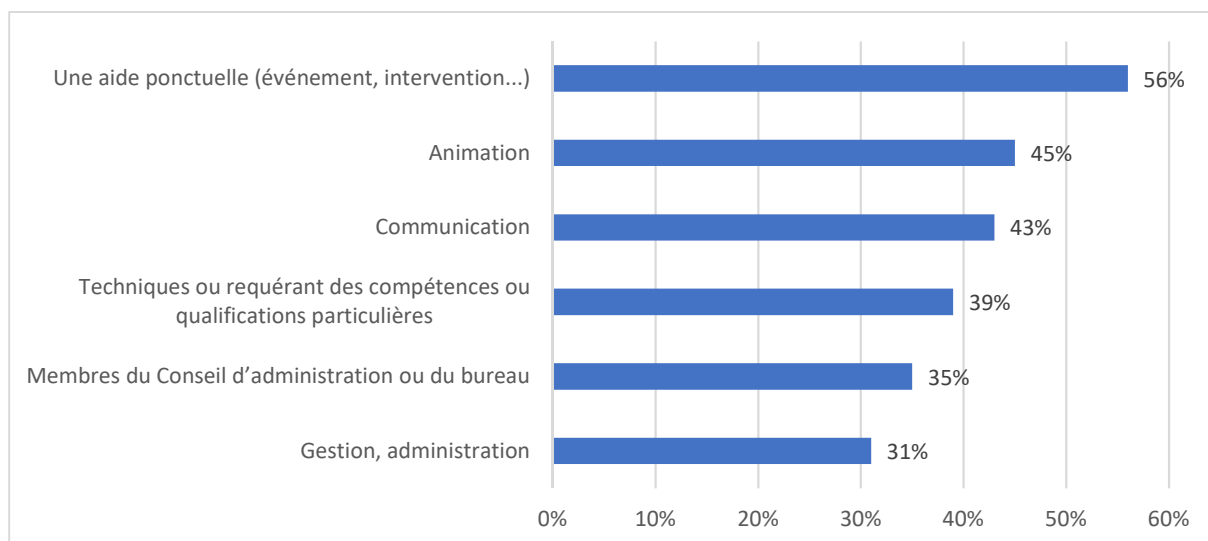
## Le manque de bénévoles et les difficultés de renouvellement des gouvernances

**Tab. 40. Le manque de bénévoles au sein de l'association**



55% des associations manquent de bénévoles pour mener leur projet. Ce besoin est un légèrement plus important chez les associations employeuses qui sont 59% à le ressentir.

**Tab. 41. Les fonctions pour lesquelles l'association ressent des besoins en bénévolat**



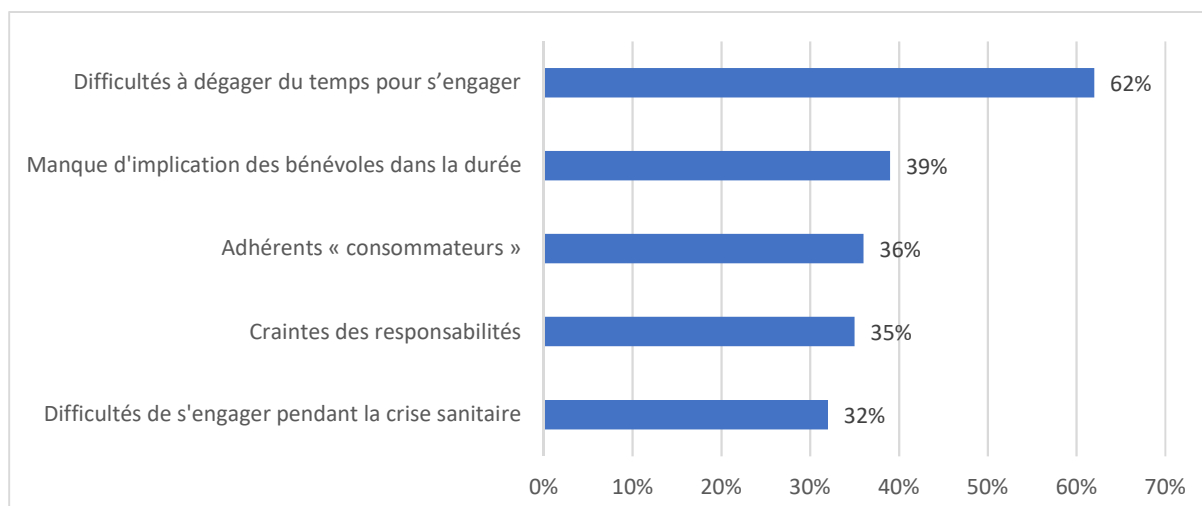
*Lecture : 56% des associations qui manquent de bénévoles ont besoin de bénévoles pour une aide ponctuelle. Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%.*

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas sur les fonctions d'administrateurs et plus globalement de gestion/administration que les besoins sont les plus pressants, cette proposition étant la dernière plébiscitée par les associations.

Le besoin le plus exprimé correspond à de l'aide ponctuelle sur des éléments très opérationnels lors d'un événement ou pour une intervention spécifique – 56% des associations. Viennent ensuite deux fonctions spécifiques – l'animation 45% et la communication 43% - fonctions vitales pour la valorisation et la conduite des actions d'une structure.

Notons que ce qui relève de la « communication » est une problématique hautement délicate pour les associations. Les modalités et outils de communication évoluent très rapidement, et compte tenu de l'âge moyen des dirigeants associatifs, un décrochage générationnel peut se faire. Par ailleurs le problème est souvent abordé par la question de l'outillage et des logiciels bien plus que par la mise en œuvre d'une stratégie globale de communication. Les besoins en accompagnement sur ce sujet sont très importants.

**Tab. 42. Motifs du manque de bénévoles**



*Lecture : 62% des associations qui manquent de bénévoles estiment que cela est dû à des difficultés des bénévoles à dégager du temps pour s'engager. Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%.*

Le manque de temps est le premier motif du manque de bénévoles cité par les associations. Il semble donc important de travailler sur la forme des missions proposées par les associations pour favoriser l'engagement, d'autant que le type de bénévolat le plus sollicité est une aide ponctuelle.

Le manque d'implication des bénévoles dans la durée est également une préoccupation importante des associations. En effet, les mutations actuelles de l'engagement, notamment la disparition de la figure du militant au profit d'un engagement au projet, interroge le fonctionnement des associations et les invite à repenser les cadres des missions bénévoles.

Le caractère « consommateur » des adhérents est également un motif important du manque de bénévole. Il s'agit pour les associations de repenser leur rapport à leurs membres et de réfléchir aux manières de mieux les impliquer dans le projet de l'association.

En fin, les craintes des responsabilités est également un frein à l'engagement. Cela rejoint la difficulté que les associations rencontrent à trouver des bénévoles pour le Conseil d'administration ou le Bureau.

**Tab. 43. Les difficultés de renouvellement des gouvernances**



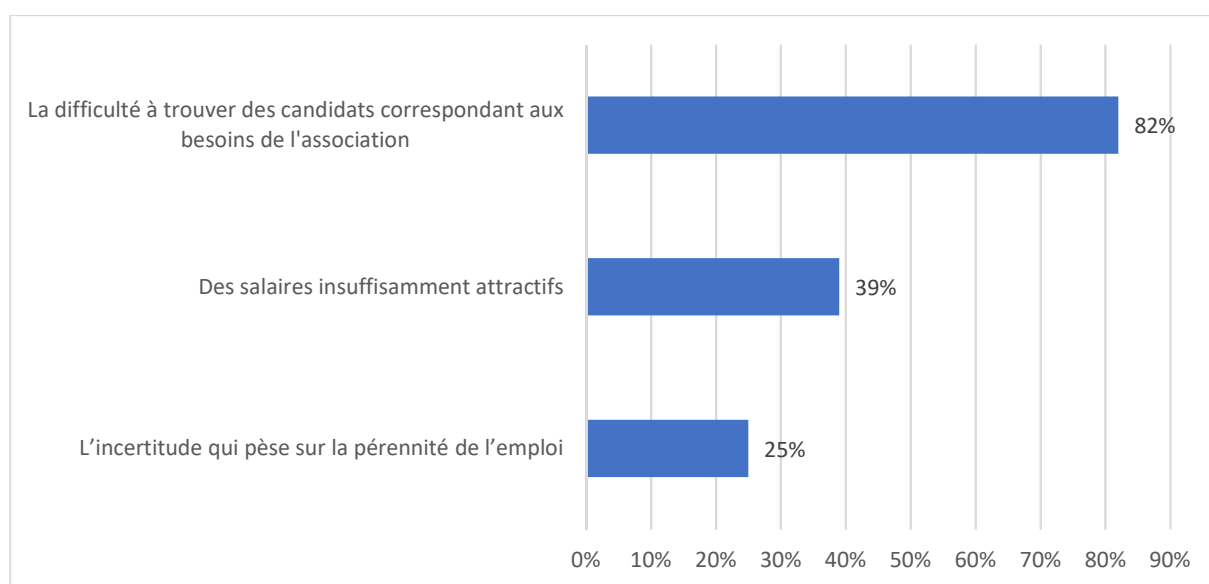
45% des associations rencontrent des difficultés dans le renouvellement des membres de leur CA ou de leur Bureau. Ce besoin est plus fortement exprimé pour les associations employeuses. En effet, on peut supposer que les responsabilités de la fonction employeur rend le renouvellement encore plus complexe.

## Les difficultés de recrutement

A Nanterre, 29% des associations rencontrent des difficultés de recrutement. Les associations ayant un nombre de salariés importants sont plus concernées par ces difficultés. Les très gros employeurs sont proportionnellement plus nombreux à le mentionner, 48%.

Les difficultés de recrutement se concentrent principalement sur les fonctions productives qui concernent 78% des associations rencontrant ces difficultés. Il s'agit, par exemple, d'emplois d'assistante sociale, d'animateurs sportifs, d'assistante maternelle, etc. Toujours parmi les associations mentionnant des difficultés de recrutement, 22% mentionnent des problématiques concernant les fonctions dites « supports » telle que la comptabilité, la gestion RH ou le suivi administratif.

**Tab. 44. Les principaux motifs de difficultés dans le recrutement de salariés**



Les difficultés rencontrées dans le recrutement par les associations employeuses sont multifactorielles. Trois sources majeures sont identifiables :

- L'inadéquation des candidatures par rapport aux besoins de l'association (82% des associations ayant mentionné des difficultés de recrutement)
- Des salaires insuffisamment attractifs (39%)
- L'incertitude sur la pérennité des emplois (25%)

D'autres motifs sont plus rarement mentionnés : le manque d'aides à l'emploi, des perspectives de carrière faible ou encore l'incapacité des structures à proposer des temps travail suffisants.

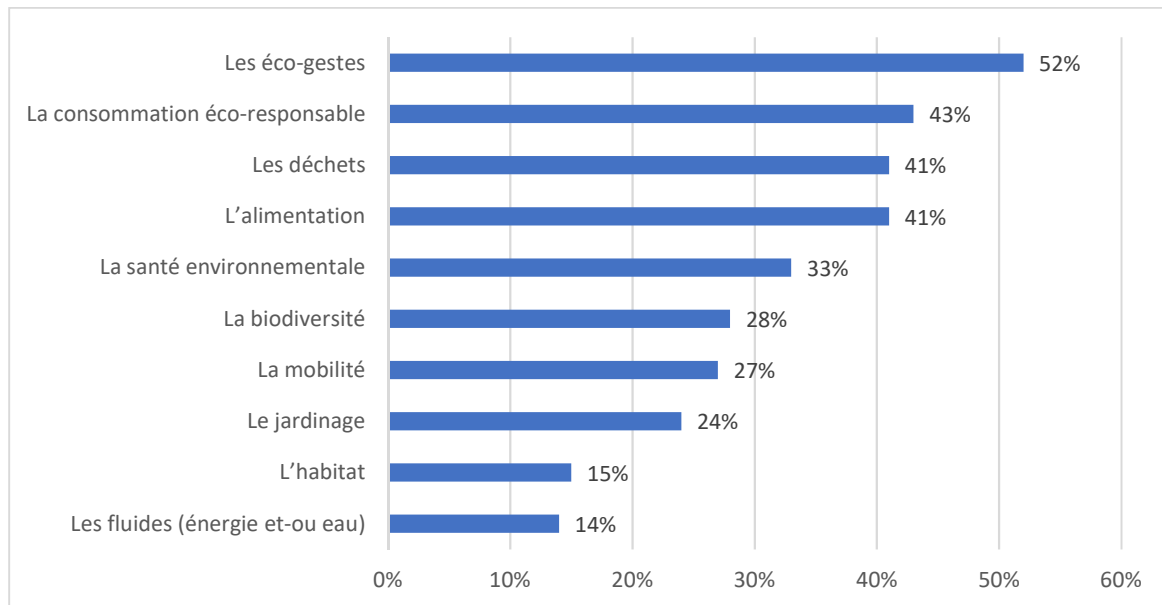
Ces constats invitent à travailler à la fois sur l'adéquation entre les formations et l'offre d'emploi sur le territoire, mais également sur la qualité de l'emploi dans le secteur associatif.

## La transition écologique

Enjeu majeur de société, la transition écologique est aujourd'hui appréhendée très diversement par le monde associatif. L'enquête OLVA a souhaité étudier ces pratiques dans les associations de Nanterre.

## L'intervention et l'animation autour de la transition écologique

**Tab. 45. Les thématiques d'intervention/animation pour le public sur les enjeux de transition écologique**



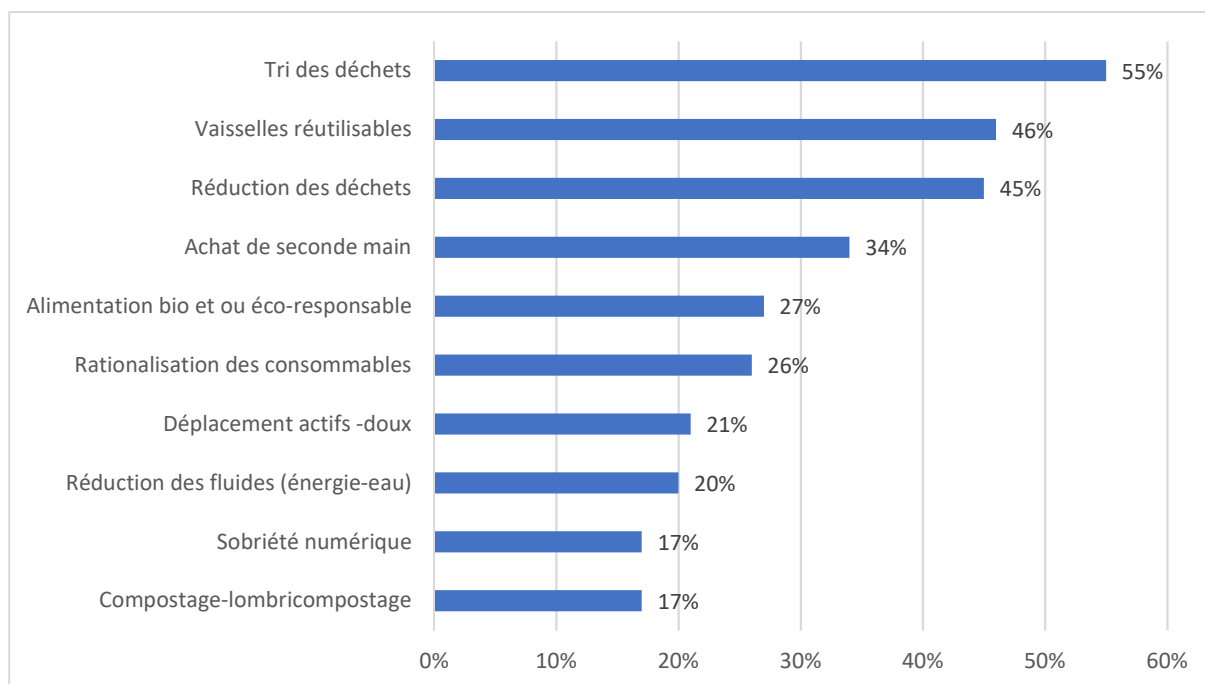
*Lecture : 52% des associations interviennent auprès de leur public sur la dimension des éco-gestes. Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%.*

Les quatre thématiques dominantes d'intervention ou d'animation en direction des publics sont : les écogestes, la consommation éco responsable, les déchets et l'alimentation.

Évidemment le secteur de l'environnement met en place plus d'interventions/animations en direction du public autour de la transition écologique que les autres secteurs. Néanmoins, il est important de souligner que le secteur d'opinion défense de droits et de causes est particulièrement actif sur la thématique de l'habitat et la culture sur la thématique des déchets et des écogestes.



**Tab. 46. Les pratiques éco responsables quotidiennes**



*Lecture : 55% des associations mettent en place le tri des déchets dans leur association. Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%.*

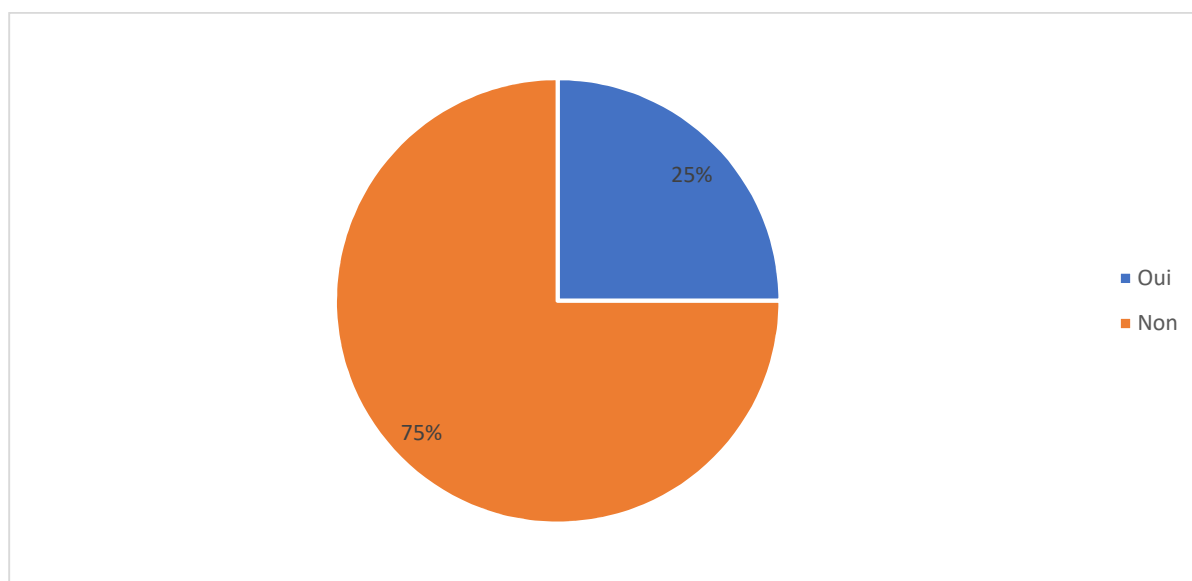
Les pratiques éco-responsables quotidiennes des associations de Nanterre sont plus visibles autour des déchets notamment du tri 55% et de leur réduction 45% ainsi que de la vaisselle réutilisable 46%.

29% des associations environnementales se focalisent davantage sur le compostage. 29% des associations culturelles quant à elles ont aussi une pratique éco responsable de réduction des déchets. 17% des associations d'opinion et défense des droits et des causes sont plus engagées dans la pratique des déplacements doux.

## **La lutte contre les discriminations**

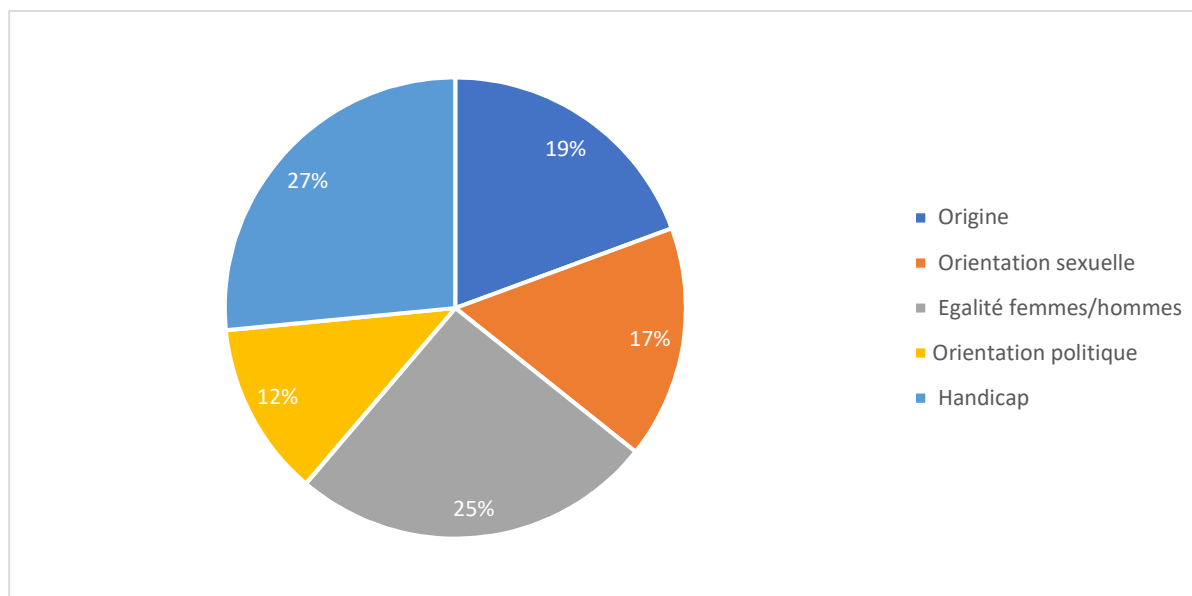
Comme nous avons pu le voir dans la partie dédiée aux membres de l'association, le monde associatif connaît des inégalités au sein de ses instances et dans son fonctionnement. Dès lors, il est pertinent de s'interroger sur les pratiques pour lutter contre ces formes de discrimination.

**Tab. 47. La mise en place des mesures et/ou dispositifs de lutte contre la discrimination**



Un quart des associations Nanterriennes ont mis en place des mesures et ou dispositifs de lutte contre la discrimination. Les trois principaux secteurs d'activité qui s'investissent sur la lutte contre les discriminations sont : l'action de solidarité et humanitaire, le sport et la culture.

**Tab. 48. Les thématiques visées dans la lutte contre les discriminations**



Quand des mesures ou des dispositifs de lutte contre les discriminations sont mis en place, ils visent le plus fréquemment :

1. Le handicap
2. L'égalité femmes-hommes
3. L'origine

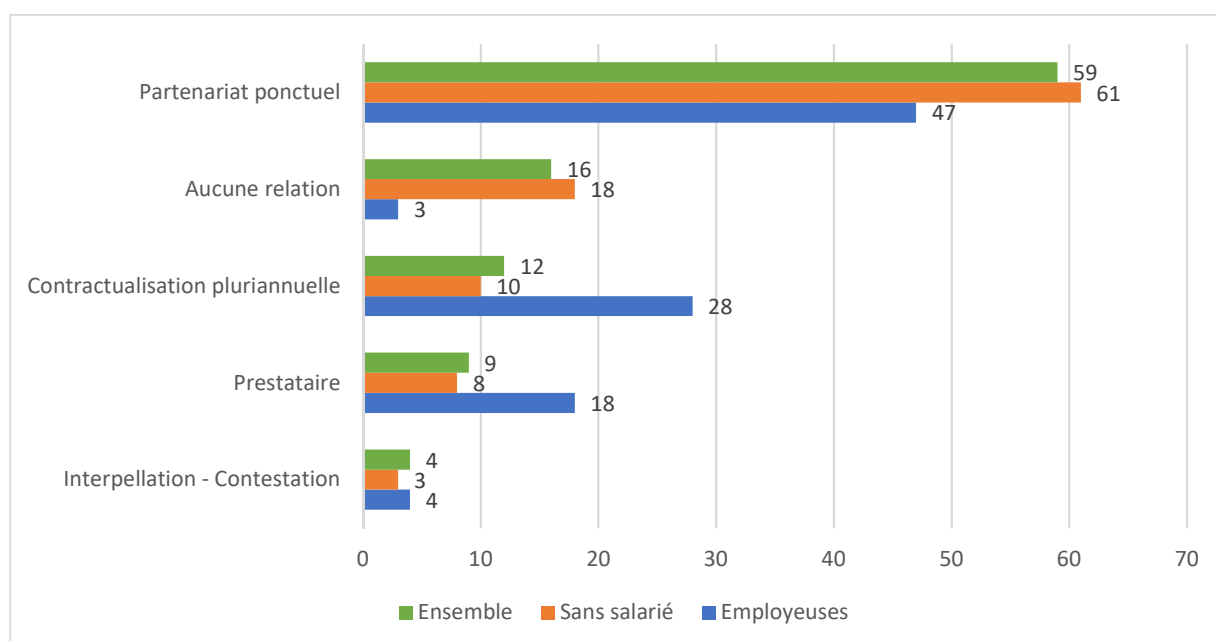
Dans une moindre mesure, cela peut concerner les orientations sexuelles ou politique.

La lutte contre les discriminations intervient en premier lieu en interne (auprès des bénévoles, salariés, dirigeants) et en externe (auprès des bénéficiaires, adhérents) via des chartes politiques mises en place par les associations. En deuxième lieu, la formation et la sensibilisation apparaissent comme le deuxième outil majoritairement utilisé pour lutter contre toutes formes de discriminations.

## La relation entre les associations et la ville de Nanterre

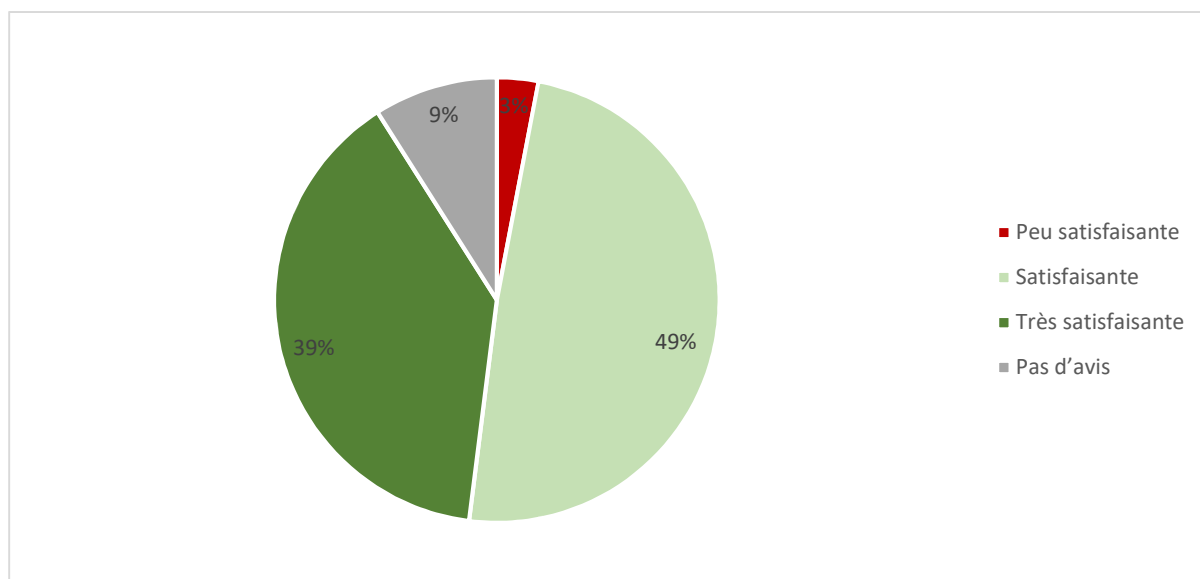
*Le mode de diffusion via des MDA ou des services de la vie associative a certainement influencé la nature des réponses à ces questions. Nous vous invitons à en tenir compte dans la lecture de cette analyse.*

**Tab. 49. Qualification des relations entre la ville et les associations**



84% des associations se considèrent en relation avec la ville. Pour près de 6 sur 10, elles qualifient cette relation de partenariat ponctuel. Les associations employeuses nouent plus fréquemment des relations plus solides dans le cadre de partenariat pluri-annuel. Et ces dernières se distinguent aussi pour un rapport plus fréquent comme prestataire pour la collectivité. Enfin, rares sont les associations qui se considèrent dans l'interpellation ou la contestation vis-à-vis de la ville.

**Tab. 50. Avis des associations sur la politique associative de la ville**

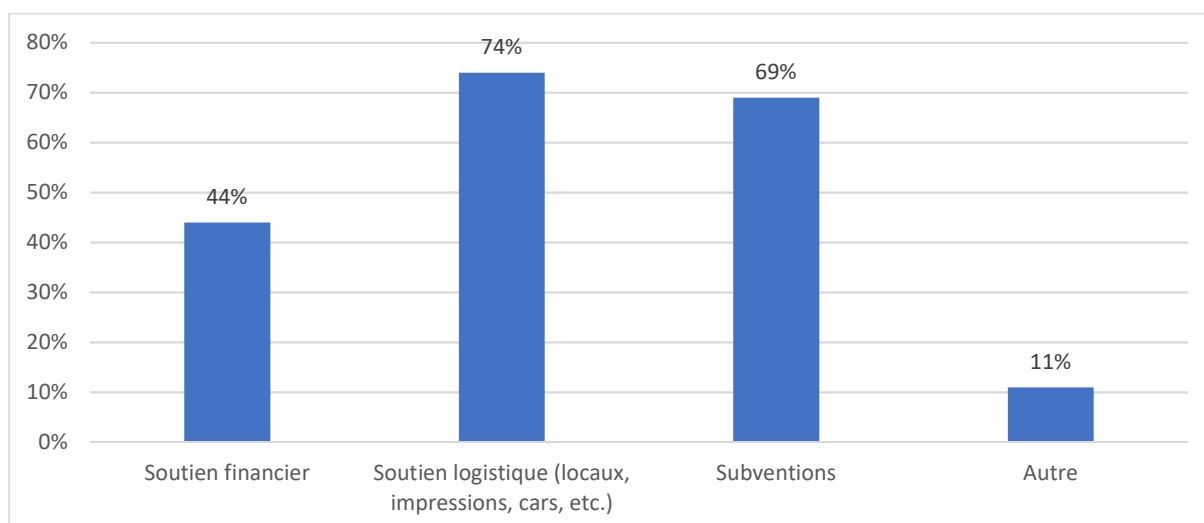


88% des associations jugent la politique associative de la ville de Nanterre satisfaisante ou très satisfaisante. Très peu d'associations jugent la politique municipale peu satisfaisante, mais notons que 9% d'associations n'ont pas donné leur avis et 2% n'ont pas souhaité répondre à cette question. L'insatisfaction, bien que marginale, est plus prégnante pour les secteurs de l'action sociale et de l'action de solidarité et humanitaire.

Le questionnaire Olva est composé, dans sa majorité, de questions fermées. Néanmoins les répondants pouvaient répondre librement à quelques questions, en complément de la question précédente. La question sur l'évaluation de la relation entre l'association et la ville laissée la possibilité d'une réponse libre. Nous avons analysé ces réponses par thématiques et nous présentons ci-dessous les deux thématiques récurrentes :

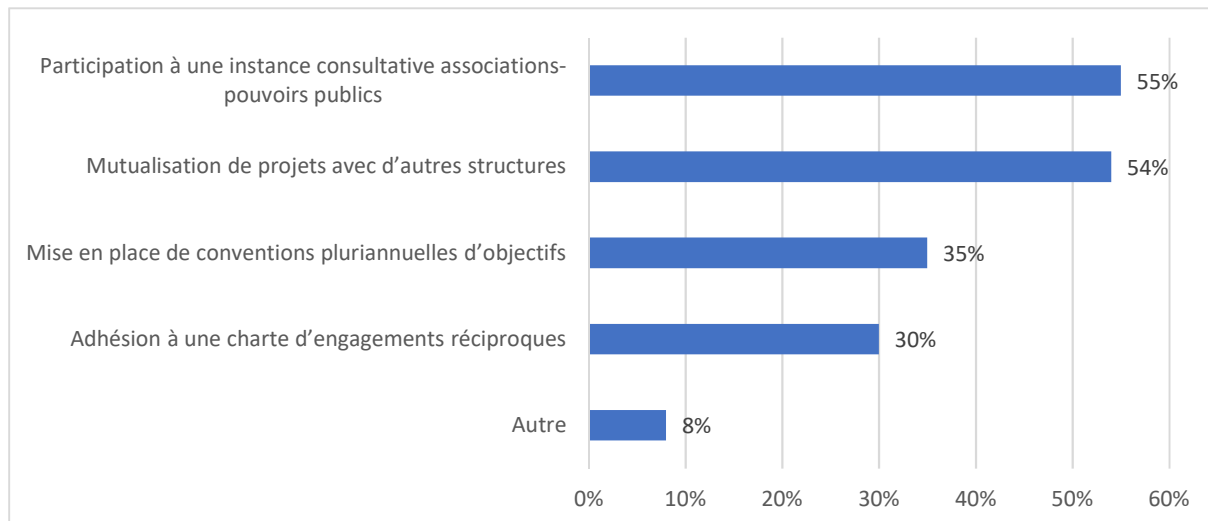
- Dynamisme de la politique associative ;
- Service vie associative à l'écoute des associations et de leurs projets.

**Tab. 51. Accompagnement attendu par les associations afin d'atteindre leurs objectifs**



Les associations nanterriennes sollicitent majoritairement deux types de soutiens un soutien logistique (74%) et des subventions (69%). Le secteur culturel est celui qui a un plus fort besoin de soutien logistique.

**Tab. 52. Eléments de renforcement du dialogue avec la ville**



*Lecture : 55% des associations estiment que la participation à une instance consultative associations-pouvoirs publics permettrait de renforcer le lien ville-association. Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%.*

Selon les associations le renforcement du dialogue avec la ville passe par deux actions principales : la participation à une instance consultative entre les associations et les pouvoirs publics et la mutualisation de projets avec d'autres structures du territoire.

Pour cette question, les répondants ont eu la possibilité de s'exprimer par une réponse libre. Les thématiques récurrentes sont :

- Plus de communication sur les associations, plus de visibilité aux associations ;
- Rencontres régulières avec les élus ;
- Faciliter l'identification des interlocuteurs pertinents.

## Conclusion

Ce panorama permet de mesurer l'importance et la diversité de la vie associative à Nanterre. Présentes dans de multiples domaines, les associations sont des actrices essentielles de la vie du territoire. Elles contribuent à l'animation et à l'attractivité locale et sont des vecteurs essentiels du vivre ensemble et de la cohésion sociale. Le poids économique des associations en fait aussi un secteur important du dynamisme territorial.

Les associations ont su faire face à la crise sanitaire et envisagent avec enthousiasme la nouvelle période qui s'ouvre. Beaucoup envisagent de développer de nouvelles actions ou de nouvelles coopérations. Cependant, le secteur a été fragilisé et demande à être accompagné. Des besoins diversifiés s'expriment tant sur les moyens (locaux, financements...) que sur les moyens de retisser les liens avec les adhérents et les bénévoles. Ce rapport invite donc les différents acteurs concernés à se saisir de ces enjeux pour co-construire les réponses adaptées.

Outre les connaissances qu'il produit sur les réalités et les besoins du tissu associatif à Nanterre, l'observatoire local de la vie associative est un outil de partage et d'interconnaissance. Ainsi, il ne saurait se résumer à une enquête et entend inscrire son action dans le long terme pour permettre d'entretenir un dialogue structuré entre les acteurs du fait associatif sur le territoire de Nanterre.

# Annexes

## Le questionnaire d'enquête

### Etat des lieux de la vie associative locale

*Enquête coordonnée par la ville de Nanterre - 2021*

Chères associations,

Ce questionnaire vous est proposé par la Ville de Nanterre avec l'appui du Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) dans l'optique de créer un observatoire de la vie associative (OLVA) à Nanterre. L'objectif de l'OLVA est de mieux connaître le tissu associatif de notre ville, d'identifier vos besoins, de travailler en complémentarité et de répondre davantage aux souhaits des nanterriens. Les données recueillies sont strictement confidentielles et réservées à l'usage purement statistique.

Nous vous remercions par avance et vous prions de prévoir 20 minutes pour répondre à ces questions tout en vous munissant des documents administratifs de votre association lors du remplissage et nous le retourner avant le 30/12/2021. Votre réponse est la condition sine qua none à la réussite de cette démarche aussi nous vous remercions vivement pour votre participation massive !

*Thérèse Ngimbous Batjôm, Adjointe au Maire déléguée à la vie associative et au contrat de ville*

*Pour toute question vous pouvez contacter le service de la vie associative : 01 47 29 54 18 - [observatoirevieasso@mairie-nanterre.fr](mailto:observatoirevieasso@mairie-nanterre.fr)*

### Profil de l'association

Nom de l'association

Adresse du siège

Code postal  Ville

Email  Téléphone

Buts-objet de l'association (mots-clés)

Quelle est l'année de création de l'association ?

Quel est le secteur d'activité de l'association ? Une réponse par colonne

Secteur	Principal	Secondaire
<b>Action de solidarité et humanitaire</b> : associations actives en direction de toutes les personnes en difficulté, en situation de rupture, au niveau national ou international, associations caritatives...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Action sociale</b> : établissements sociaux ou médico-sociaux, accueil des personnes en situation de handicap, centre social, aide familiale à domicile, garde d'enfants, personnes âgées, maisons de retraite, foyers logements, aide-ménagère, jeunes ou adolescents (prévention spécialisée, foyers jeunes travailleurs)...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Santé, bien-être</b> : établissements de type hospitalier, centres de santé, associations de soins à domicile, don de sang, prévention de maladie, association de personnes malades, secourisme...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Opinion, défense des droits et des causes</b> : associations civiques, de défense des droits de l'Homme, de défense d'une cause, de défense des minorités, lutte contre les discriminations, anciens combattants, activités religieuses et culturelles, défense des animaux...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Loisirs</b> : équipements de type socioculturel, associations de tourisme social, camps ou colonies de vacances, mouvements de jeunesse, clubs de loisirs, accueils de loisirs, comités des fêtes...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Éducation, formation, insertion</b> : établissements d'enseignement initial, centres de formation permanente, cantines et garderies périscolaires, associations de parents d'élèves, d'enseignants, d'élèves, recherche, associations intermédiaires, insertion et aide aux chômeurs...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Sports</b> : clubs sportifs, clubs omnisports, handisport, chasse et pêche...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Culture</b> : musées, cinémas, bibliothèques et médiathèques, salles de spectacles, organisation de spectacles vivants, préservation du patrimoine culturel, petits clubs culturels, compagnies artistiques, écoles de musique ou de danse...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Défense des intérêts économiques</b> : groupements professionnels, mise en commun ou gestion d'activité marchande, associations de consommateurs, groupement de salariés à caractère syndical...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Vie et développement local</b> : agences de développement local, aide à la création d'activités économiques, promotion du tourisme et de la vie locale, soutien aux associations, associations de quartier, d'habitants...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Environnement</b> : associations de défense du cadre de vie, de défense de l'environnement et de connaissance du patrimoine naturel...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

**L'association est-elle principalement active au niveau :** *une seule réponse possible*

- |                                |                               |  |   |
|--------------------------------|-------------------------------|--|---|
| <input type="radio"/> Quartier | <input type="radio"/> Commune | <input type="radio"/> Intercommunalité | <input type="radio"/> Département                   |
| <input type="radio"/> Région   | <input type="radio"/> France  | <input type="radio"/> International    | <input type="radio"/> Pas de territoire particulier |

**Merci de préciser dans quel(s) quartier intervient l'association :**

- |                                     |  |   |   |
|-------------------------------------|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Centre     | <input type="checkbox"/> République                  | <input type="checkbox"/> Université               | <input type="checkbox"/> Parc Nord                      |
| <input type="checkbox"/> Parc Sud   | <input type="checkbox"/> Chemin de l'Île             | <input type="checkbox"/> Petit-Nanterre           | <input type="checkbox"/> Plateau Mont-Valérien          |
| <input type="checkbox"/> Les Groues | <input type="checkbox"/> Vieux Pont Sainte-Geneviève | <input type="checkbox"/> La Boule Champs Pierreux | <input type="checkbox"/> Pas de quartier en particulier |



**L'association intervient-elle en Quartier de la Politique de la Ville (QPV) ?**

Oui

Non

**L'association est-elle membre ou adhérente d'une fédération, d'un réseau ou d'un groupement d'associations ?**

Oui

Si oui, est-elle membre ou adhérente :

- d'une fédération (départementale, régionale ou nationale)
- d'un réseau local ou national

- d'une maison des associations (ou office culturel ou sportif)
- d'un groupe ou réseau visant la mutualisation de moyens

Pour quelle(s) raison(s) appartenez-vous à ce réseau(x) ?

- Apport, échange d'informations
- Appui logistique, technique ou administratif
- Mutualisation de moyens (matériels, financiers...)
- Aide à la coordination de démarches collectives, à la participation à des actions communes
- Représentation des intérêts de l'association
- Autre, précisez :

Le(s)quel(s) ?

Non

Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

- Méconnaissance du fonctionnement
- Absence d'intérêt pour un fonctionnement en réseau
- Volonté de rester indépendant
- Coût de la cotisation
- Autre, précisez :

**L'association a-t-elle pour but de :** *Une réponse par ligne*

	Pas du tout	Plutôt pas	Plutôt	Tout à fait
Satisfaire les besoins de ses membres usagers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Permettre à ses membres de se réunir autour d'une passion commune	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mobiliser sur une revendication spécifique, localisée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Développer des actions de solidarité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Participer à une mission d'intérêt général	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

**L'association s'adresse-t-elle à des publics d'un âge particulier ?**

- Non, l'association s'adresse à tous les âges
- Enfants, adolescents (moins de 16 ans)
- Jeunes (de 16 à 25 ans)
- Adultes (de 26 à 62 ans)
- Personnes âgées (plus de 62 ans)

**L'association s'adresse-t-elle à un public qui se caractérise par :**

- Par sa vulnérabilité
- Personnes dépendantes ou handicapées
- Personnes en situation de détresse ou d'urgence
- Personnes malades ou de santé fragile
- Personnes sans emploi ou au chômage
- Personnes victimes de discrimination
- Autre, précisez :
- Autre caractéristique, précisez :

## Les membres de l'association

Combien l'association compte-t-elle d'adhérents, à jour de cotisation, en 2019 ?

dont personnes physiques (individus)

dont personnes morales (organisations)

dont personnes en situation de handicap


Quelle est la part de femmes parmi les adhérents de l'association ?

--

 %

Combien l'association compte-t-elle de bénéficiaires en 2019 ?

dont bénévoles femmes

dont personnes en situation de handicap

dont bénévoles réguliers

dont bénévoles de moins de 25 ans

dont bénévoles de plus de 62 ans


Quelle est la part de femmes parmi les bénéficiaires de l'association ?

--

 %

Combien l'association compte-t-elle de bénévoles en 2019 ?

dont bénévoles femmes

dont personnes en situation de handicap

dont bénévoles réguliers

dont bénévoles de moins de 25 ans

dont bénévoles de plus de 62 ans


Combien d'heures de travail bénévole ont été effectuées pour l'association en 2019 ?

--

 heures

Valorisez-vous les heures de bénévolat dans les comptes de l'association ?

Oui

Non

Si non, pour quelles raisons ?

Plusieurs réponses possibles

- Temps que cela demande  
 Trop compliqué à mesurer  
 Méconnaissance de la manière de le valoriser  
 Autre, précisez :

--

L'association manque-t-elle de bénévoles ?

Oui

Non

Si oui, pour quel(s) type(s) de fonction ?

Plusieurs réponses possibles

- Membres du conseil d'administration ou du bureau  
 Animation  
 Communication  
 Gestion, administration  
 Techniques ou requérant des compétences ou qualifications particulières  
 Aide ponctuelle (événement, intervention...)

Si oui, quelles sont les raisons de ce manque de bénévoles ?

Plusieurs réponses possibles

- Difficultés à s'engager pendant la crise sanitaire  
 Craintes des responsabilités  
 Difficultés à dégager du temps pour s'engager  
 Manque d'implication des bénévoles dans la durée  
 Membres « consommateurs » (qui souhaitent uniquement bénéficier d'une activité ou d'un service sans autre engagement)  
 Autre, précisez :

--

Quel est le mode de gouvernance de l'association ? Une seule réponse possible

Classique (Président, secrétaire, trésorier avec un CA et/ou un bureau)

- Collégial (le CA nomme des co-présidents qui partagent les responsabilités)
- Collectif (les membres du CA administrent ensemble l'association)
- Direct (l'ensemble des membres gère l'association en Assemblée Générale permanente)
- Autre mode de gouvernance, précisez :

Combien l'association compte-t-elle de membres du Conseil d'administration en 2019 ?

dont bénévoles femmes

dont personnes en situation de handicap


Quelle est la fréquence des réunions du Conseil d'administration ?

- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois par an
- Au moins une fois tous les 3 mois
- Moins d'une fois par an
- Au moins une fois tous les 6 mois

**Merci de préciser les caractéristiques des membres du bureau :** *Merci de reporter les numéros correspondants pour chaque colonne*

	Sexe	Age	Statut d'activité	Temps pour l'association par semaine	Année de prise de poste	Catégorie socio-professionnelle
	1. Femme 2. Homme	3. Moins de 18 ans 4. De 18 à 25 ans 5. De 26 à 40 ans 6. De 41 à 60 ans 7. Plus de 60 ans	1. En activité 2. En retraite 3. En recherche d'emploi ou sans activité professionnelle	1. Moins de 5 heures 2. De 5 à 10 heures 3. De 10 à 15 heures 4. Plus de 15 heures		1. Agriculteur 2. Artisan, commerçant, chef d'entreprise 3. Cadre, profession intellectuelle sup. 4. Profession intermédiaire 5. Employés 6. Ouvriers
<b>Président.e</b> (ou autre dénomination)						
<b>Secrétaire</b> (ou autre dénomination)						
<b>Trésorier.e</b> (ou autre dénomination)						

Rencontrez-vous des difficultés à renouveler les membres du Conseil d'administration ou du bureau ?

- Oui des difficultés importantes
- Oui des difficultés ponctuelles
- Non, pas de difficulté

Avez-vous accueilli un ou plusieurs volontaires en 2019 ?

- |  |  |                              |
|--|--|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui<br><input type="checkbox"/> Service civique, Service national universel (SNU)<br><input type="checkbox"/> Volontariat européen ou international<br><input type="checkbox"/> Autre type de volontariat |  | <input type="checkbox"/> Non |
|--|--|------------------------------|

Si oui, combien de volontaires ?

Pour quelles raisons avez-vous accueilli ces volontaires ?

*Plusieurs choix possibles*

- Participer à la promotion de l'engagement associatif/citoyen des jeunes
- Bénéficier d'une ressource supplémentaire dont le coût est faible
- Participer à la formation et à l'insertion des jeunes
- Communiquer sur l'association auprès d'un public jeune

Fidéliser un jeune dans l'association

Autre, précisez :

Pour quelles raisons n'avez-vous pas accueilli de volontaires ? *Plusieurs choix possibles*

- Manque de connaissance sur le dispositif
- Incapacité de l'association à encadrer un volontaire
- Coût de l'accueil du volontaire
- Absence de besoin d'un volontaire dans l'association
- Contraintes administratives

Autre, précisez :

## Le salariat dans l'association

L'association a-t-elle eu recours en 2019 à l'emploi salarié, même de manière occasionnelle ?

Oui

Non

*Si vous avez répondu « NON », passez directement à la partie suivante : « Les ressources de l'association »*

Si oui : Nombre d'heures de travail salarié rémunéré par l'association en 2019

Nombre de salarié.e.s rémunéré par l'association au 31 décembre 2019

Quelle part des salariés de l'association est en situation de handicap ?

 %

L'association rencontre-t-elle des difficultés de recrutement ?

Oui

Non

Si oui, pour quel(s) type(s) de fonction ?

- Fonctions supports (administrative, RH, comptabilité...)
- Fonctions productives (chargé de mission, développement...)
- Autre, précisez :

Si oui, quelles sont les raisons de ces difficultés de recrutement ?

- L'incertitude qui pèse sur la pérennité de l'emploi
- La trop petite taille de l'association qui ne permet pas de proposer un temps de travail suffisant
- La difficulté à trouver des candidats correspondant aux besoins de l'association
- Des salaires insuffisamment attractifs
- Les perspectives de carrière sont trop faibles
- L'absence d'aide à l'emploi adaptée susceptible d'aider à l'embauche
- Le caractère saisonnier de l'activité de l'association
- Autre, précisez :

L'association a-t-elle des difficultés à maintenir les emplois existants ?

Oui

Non

Merci de préciser quelles difficultés rencontre l'association :

## Les ressources de l'association

Si l'association utilise régulièrement des locaux (activités, réunions...), est-elle principalement : *Une seule réponse possible*

- Propriétaire
  Locataire (payant)
  Hébergée à titre gratuit

Si l'association est locataire ou hébergée à titre gratuit, pouvez-vous indiquer qui est le propriétaire de ces locaux ?

- La mairie
  Un organisme privé  
 Une autre collectivité publique
  Un.e membre  
 Une maison des associations

Comptes de l'association en 2019  
en euros

Subventions publiques (subventions, appel à projets...)		€
Recettes d'activités publiques (marchés publics, prix de journée...)		€
Recettes d'activités privées (ventes, événements...)		€
Cotisations des membres		€
Dons, mécénat et fondations		€
Autres, précisez :		€
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		

Origine des financements publics en 2019  
en euros

Commune		€
Intercommunalité		€
Département		€
Région		€
Etat		€
Organismes sociaux		€
Europe		€
Autre, précisez :		€

## Les impacts de la crise sanitaire sur l'association

En 2020, au cours de la crise sanitaire, avez-vous dû interrompre vos activités ?

- Non
  Oui, partiellement
  Oui, totalement

En 2020, au cours de la crise sanitaire, comment ont évolué ces indicateurs ?

	En forte baisse	En baisse	Stable	En hausse	En forte hausse
Nombre d'adhérent.e.s	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre de bénévoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Total des comptes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant des financements publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant des financements privés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant du résultat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

En 2020, au cours de la crise sanitaire, avez-vous constaté une précarisation de vos adhérent.e.s et bénéficiaires ?

- Non
  Oui, modérément
  Oui, fortement

Si oui, cette précarisation vous a-t-elle conduit à modifier vos activités ?

- Oui, avec un fort impact
  Oui, à la marge
  Non

La crise sanitaire vous a-t-elle obligé à supprimer des emplois dans l'association ?

- Oui
  Non, mais c'est une éventualité dans un avenir proche
  Non

Si oui, combien ?

A la suite de la crise sanitaire, envisagez-vous de :

- Développer de nouvelles activités
  Développer de nouvelles coopérations avec d'autres associations  
 Réduire les activités de l'association
  Envisager des mutualisations utiles avec d'autres associations  
 Revoir globalement le projet de l'association
  Envisager la fusion avec une autre association

## Les perspectives de l'association

Dans les prochaines années, comment anticipez-vous l'évolution de ces indicateurs ?

	En forte baisse	En baisse	Stable	En hausse	En forte hausse
Nombre d'adhérent.e.s	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre de bénévoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre salarié.e.s	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Total des comptes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant des financements publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant des financements privés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant du résultat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

En ce qui concerne l'avenir, vous êtes :  très inquiet.e  inquiet.e  confiant.e  très confiant.e

Indiquez si ces éléments seraient susceptibles de renforcer la viabilité et le développement de l'association

<i>Une réponse par ligne - Merci de renseigner chaque ligne</i>	<i>Pas important</i>	<i>Peu important</i>	<i>Important</i>	<i>Nécessaire</i>
<b>Aide pour la gestion</b> : Outils techniques, suivi d'activité, comptabilité...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Conseils juridiques, comptables et fiscaux</b> : Sur les statuts de l'association, responsabilité des dirigeants, fiscalisation des activités...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Aide dans l'organisation de l'association</b> : Echange entre les membres, prise de décision...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Aide pour le recrutement de bénévoles</b> : Mise en réseau, plateforme d'offre de bénévolat...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Formations pour les bénévoles</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Accompagnement dans le domaine de la communication</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Soutien dans l'appropriation des outils numériques</b> : Informations, formations sur les outils existants...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Mise en place d'animations pour les associations</b> : Forum des associations, rencontres...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Mise en place de coopérations inter-associatives</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Simplification des procédures administratives</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Rapidité du versement des aides publiques</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Mise à disposition de locaux</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

<b>Sécurité des financements dans le temps :</b> <i>Engagements pluriannuels</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Aide pour la fonction employeur</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Aide à l'embauche de salariés :</b> <i>Aides financières, abaissement de charges...</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Autre besoin, précisez :</b> <i>Si vous n'avez pas d'autre besoin, laissez vide</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

**Votre association a-t-elle mis en place des mesures ou des dispositifs spécifiques pour lutter contre les discriminations ?**

Oui  Non

**Si oui, quelles sont ces mesures mises en place en interne (en direction des salariés, bénévoles ou dirigeant.e.s) ?**

	Chartes	Formations sensibilisations	Aménagements particuliers	Autres
Origine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Orientation sexuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Egalité Femmes/Hommes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Orientation politique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Handicap	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Si oui, quelles sont ces mesures mises en place en externe (en direction des bénéficiaires, adhérent.e.s) ?**

	Chartes	Formations sensibilisations	Aménagements particuliers	Autres
Origine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Orientation sexuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Egalité Femmes/Hommes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Orientation politique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Handicap	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Quelles thématiques d'interventions/animations pour vos publics mettez-vous en place en lien avec la transition écologique ?** *Plusieurs réponses possibles*

<input type="checkbox"/> La biodiversité	<input type="checkbox"/> La mobilité	<input type="checkbox"/> Les déchets	<input type="checkbox"/> La consommation éco-responsable
<input type="checkbox"/> Le jardinage	<input type="checkbox"/> Les fluides (énergie et/ou eau)	<input type="checkbox"/> Les éco-gestes	
<input type="checkbox"/> L'alimentation	<input type="checkbox"/> L'habitat	<input type="checkbox"/> La santé environnementale	

**Quelle pratique éco-responsable quotidienne proposez-vous au sein de votre association ou sur des manifestations ?**

*Plusieurs réponses possibles*

<input type="checkbox"/> Tri des déchets	<input type="checkbox"/> Vaisselles réutilisables
<input type="checkbox"/> Réduction des déchets	<input type="checkbox"/> Achat de seconde main
<input type="checkbox"/> Compostage/lombricompostage	<input type="checkbox"/> Réduction des fluides (énergie/eau)
<input type="checkbox"/> Déplacement actifs /doux	<input type="checkbox"/> Rationalisation des consommables
<input type="checkbox"/> Alimentation bio et ou éco-responsable	<input type="checkbox"/> Sobriété numérique

**Quelle est la nature de vos relations avec la Ville de Nanterre ?** *Plusieurs réponses possibles*

<input type="checkbox"/> Prestataire	<input type="checkbox"/> Partenariat ponctuel	<input type="checkbox"/> Contractualisation pluriannuelle
--------------------------------------	---	---

- Interpellation/contestation     Aucune relation

**Quels éléments permettraient d'améliorer le dialogue avec la Ville de Nanterre ?** *Plusieurs réponses possibles*

- Mise en place de conventions pluriannuelles d'objectifs     Adhésion à une charte d'engagements réciproques
- Mutualisation de projets avec d'autres structures     Participation à une instance consultative associations/pouvoirs publics
- Autre, préciser :

**L'association utilise-t-elle les services proposés par le service vie associative de la ville de Nanterre ?**

- Oui     Non

**Quel accompagnement attendez-vous de la ville de Nanterre afin que vous atteigniez davantage vos objectifs ?**

- Soutien financier     Soutien logistique (locaux, impressions, véhicules, etc.)     Subventions
- Autre, préciser :

**Comment jugez-vous la politique associative de la ville de Nanterre ?**

- Peu satisfaisante     Satisfaisante     Très satisfaisante     Pas d'avis

**Pourquoi ?**

**Quelles sont les relations que votre association entretient avec ses différents partenaires autres que la ville ?**

	Soutien technique, logistique	Mise en commun de moyens	Coordination des démarches	Veille Apports, échange d'information	Défense de l'éthique, promotion de l'objet associatif	Participation à des challenges, actions communes	Autres
Associations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conseil départemental	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conseil régional	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CAF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Souhaitez-vous nous faire part d'autres éléments importants pour vous ?**

**Quel est votre rôle dans l'association ?**

- administrateur     bénévole     directeur     salarié     Autre, précisez :

**Merci d'avoir consacré votre précieux temps pour répondre à ce questionnaire.**



Votre collaboration permet une meilleure connaissance de la vie associative de Nanterre.

Pour de plus amples informations, merci de nous contacter :

Service de Vie Associative

Adresse : 88-148 rue du 8 Mai 1945

92000, Nanterre.

Tél : 01.47.29.54.18/ 01 47 29 50 18

E-mail : [observatoirevicasso@mairie-nanterre.fr](mailto:observatoirevicasso@mairie-nanterre.fr)

## **La nomenclature des secteurs d'activité**

<b>Nomenclature détaillée (11 secteurs)</b>	<b>Nomenclature agrégée (8 secteurs)</b>
Action humanitaire	Action humanitaire
Action sociale	Action sociale, santé
Santé	
Défense des droits et des causes	Défense des droits et des causes
Environnement	
Loisirs	Loisirs
Éducation, formation	Éducation, formation
Sports	Sports
Culture	Culture
Défense des intérêts économiques	Défense des intérêts économiques et développement local
Vie et développement local	

